

CATALOGUE

Détection & soutien renforcés

Retours d'expériences



SLIME

Une solution pour agir
contre la précarité
énergétique

Un programme du



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Financé par



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Pourquoi un catalogue d'actions sur ces sujets ?

Le succès du dispositif Slime repose sur la mobilisation de nombreux partenaires de statuts divers, associés dans des formes variées constituées selon les dynamiques locales.

Ces partenariats et les modalités d'animation qui leur sont consacrées déterminent en grande partie les capacités à réunir les financements, à identifier les bénéficiaires potentiels et à construire les méthodologies d'intervention auprès des ménages.

Le dispositif repose sur une démarche d'aller vers pour identifier les ménages encore mal ciblés par les dispositifs classiques de l'action sociale ou de l'amélioration de l'habitat. L'organisation de la chaîne de détection des ménages, notamment par la mobilisation et l'animation d'un réseau de don-

neurs d'alerte (travailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, professionnels du secteur de la santé, associations caritatives...) est donc essentielle. De plus, certains ménages, pour diverses raisons, ont besoin d'un soutien et d'un accompagnement adaptés et renforcés pour engager la mise en œuvre des orientations proposées à l'issue du diagnostic sociotechnique.

L'objet de ce catalogue « Détection et soutien renforcés » est d'apporter aux territoires porteurs d'un programme Slime des retours d'expériences portés par différents types d'acteurs, dans le cadre d'un dispositif ou non, sur ces deux étapes essentielles. Retrouvez-le sur le site du Slime : www.lesslime.fr / Rubrique Boîte à outils.

Que trouve-t-on dans ce catalogue ?

Le catalogue « Détection et soutien renforcés » est une compilation de fiches « retour d'expérience » contextualisées. Il présente de manière détaillée des initiatives de mobilisation d'acteurs locaux autour des ménages en précarité énergétique : genèse de l'action, portage et partenariats, fonctionnement, résultats, coût, conditions à réunir pour essayer, outils opérationnels utilisés...

Comment fonctionne le catalogue ?

Tout au long du programme Slime+, soit entre 2022 et 2025, de nouvelles fiches « retour d'expérience » seront ajoutées au catalogue. Elles sont indépendantes les unes des autres et peuvent renvoyer au Kit pratique « Animation territoriale » lui aussi alimenté régulièrement. Chaque fiche pourra être actualisée ou complétée au fil des actualités des actions présentées.

Quels outils proposés ?

1 LE CATALOGUE « DÉTECTION ET SOUTIEN RENFORCÉS »

- Mobiliser les habitants pour le repérage et l'accompagnement : Les Locaux-Moteurs
- Mobiliser les acteurs du territoire (bénévoles, collectivités, artisans...) : Le réseau Éco-Habitat
- La dimension santé dans les dispositifs Slime

2 LE KIT PRATIQUE « ANIMATION TERRITORIALE »

Les fiches métier :

- Les bailleurs sociaux
- Les organisations caritatives
- Les fournisseurs d'énergie
- Les professionnels de l'action sociale*
- Les élus*
- Les professionnels de la santé*
- Les réseaux associatifs locaux*

Les fiches action :

- Informer/sensibiliser les professionnels de l'action sociale
- Mettre en place un appartement pédagogique*
- Exploiter les fichiers existants : FSL, impayés d'énergie*



* Fiches à venir

Les Locaux-Moteurs

Une démarche citoyenne et innovante renforçant l'accès aux programmes Habitat

28% des Français estiment vivre dans des territoires délaissés par les pouvoirs publics.

Source : CRÉDOC et Commissariat général l'égalité des territoires 2017

32% des Français déclarent avoir renoncé à une démarche administrative en ligne

Source : Insee, enquête TIC 2021



1

UN DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS À L'OFFRE PUBLIQUE DANS UN CONTEXTE D'URGENCE CLIMATIQUE

Se préoccuper du non-recours !

Le non-recours aux politiques publiques est une problématique d'actualité qui concerne de nombreux ménages. Ceux-ci n'accèdent pas à leurs droits, aux dispositifs et aux services publics auxquels ils peuvent prétendre ou réagissent de manière tardive. Quatre motifs principaux de non-recours sont identifiés :

- **La non-connaissance des dispositifs** – due à un déficit de communication, une difficulté à accéder à l'information...
- **La non-demande** – par peur de la stigmatisation, la complexité des démarches administratives, la dématérialisation, la conviction de ne pas être éligible...
- **La non-proposition** – pour des ménages méconnus des services sociaux, faille dans l'administration...
- **La non-réception** – délai de réponse trop long, manque de pièces justificatives...

Le non-recours aux droits et aux services publics est un enjeu national. Avoir accès aux services publics est une condition indispensable de l'accès à de nombreux droits fondamentaux tels que le droit à la santé, au logement, à l'éducation, à la justice, à un

logement décent, à un emploi, etc. Les dispositifs publics sont conçus pour protéger les personnes contre la survenance de risques sociaux.

Ce non-recours constitue un manque à gagner important pour les ménages, d'autant plus pour ceux dont l'accès aux droits est vital. Il constitue également un manque à gagner pour la collectivité : engorgement des services sociaux, fracture de l'assurance maladie, perte de dynamisme des territoires. Lutter contre le non-recours, c'est favoriser le développement social et économique de son territoire.

L'association Les Locaux-Moteurs a choisi de concentrer son action sur le non-recours aux politiques Habitat/rénovation énergétique et adaptation du logement. Cette thématique est au cœur de l'actualité politique. En France, le bâtiment représente 27 % des émissions de CO₂ et 45 % de la consommation d'énergie finale du pays. Le Gouvernement a fait de la rénovation de l'habitat privé l'une des priorités de sa stratégie de lutte contre le changement climatique. Le Plan national de rénovation énergétique des bâtiments a alloué à l'Anah (Agence Nationale de l'habitat) 1,2 milliard d'euros sur 5 ans afin de rénover 75 000 logements par an pour les ménages aux revenus modestes.

Atteindre les ménages en situation de précarité énergétique

Dans un contexte de réchauffement climatique et de vieillissement de la population, la rénovation énergétique et l'adaptation du logement constituent des axes de travail privilégiés des politiques publiques actuelles. Des programmes d'aide et de conseil se développent à grande échelle. Et pourtant, la précarité énergétique ne recule pas... Le non-recours à ces programmes demeure important. Être en situation de précarité énergétique peut avoir des conséquences pour les ménages tant sur le plan social, économique que sanitaire

(physiquement et psychologiquement). Des études sur le non-recours montrent que celui-ci concerne d'autant plus les ménages dont les ressources sont justes au-dessus des minima sociaux, inconnus des services publics et des associations de proximité.

Lutter contre la précarité énergétique se trouve à l'articulation entre la recherche d'une meilleure qualité de vie, la réduction des inégalités sociales et la lutte contre le réchauffement climatique.



2

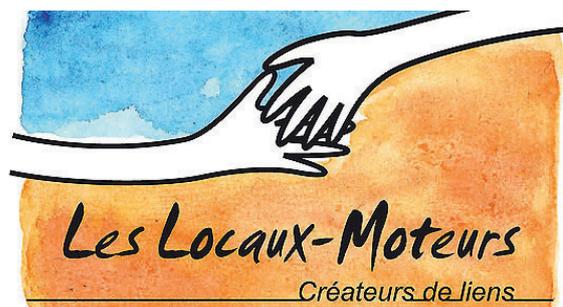
**UN CONCEPT NOVATEUR :
UNE DÉMARCHE DE « L'ALLER-VERS »
GRÂCE À DES HABITANTS-RELAIS**

Genèse du projet Les Locaux-Moteurs

L'association des Locaux-Moteurs a été fondée en 2015. Son objet statutaire est la lutte contre le non-recours aux services et offres publics. À ce jour, son action se concentre sur le non-recours aux politiques Habitat en milieu rural. Le monde rural a très souvent été oublié des politiques publiques, de nombreux services publics se concentrent ou disparaissent alors même qu'on y constate une forte précarité, avec des ménages à bas revenus et des habitats très dégradés. L'association participe à la dynamisation des territoires ruraux, au renforcement de leur attractivité et au mieux-vivre de leurs habitants.

En pratique, le non-recours aux politiques Habitat est causé par un déficit d'information des ménages, en particulier des propriétaires occupants, mais aussi par la complexité des programmes habitat. Cette complexité est administrative, la dématérialisation posant problème, et l'on constate aussi dans un certain nombre de cas que le contenu des programmes est inadéquat. De plus, les personnes âgées ont du mal à s'engager dans ces programmes complexes ; certaines ont besoin d'être rassurées sur la faisabilité des travaux. Face à ces difficultés, Les Locaux-Moteurs se sont alors demandés s'il était possible de rendre les dispositifs plus accessibles grâce à des habitants-relais.

La méthodologie des Locaux-Moteurs a été éprouvée en 2016-2017 sur les territoires de Baugé-en-Anjou (11 500 hab.) et de Noyant-Villages (5 500 hab.)



en Maine-et-Loire. Cette phase d'expérimentation a permis de tester le concept, la méthodologie et l'efficacité du projet des Locaux-Moteurs. L'association est alors intervenue dans le cadre d'une OPAH – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – mise en œuvre depuis quatre ans sur le territoire. En 2018, l'association a été lauréate du programme AG2R La Mondiale intitulé « Porteurs d'Idées énergétiques » et a lancé une seconde expérimentation sur les secteurs de La Ménittré et Bois d'Anjou (4 700 hab.), toujours en Maine-et-Loire.

Ces phases expérimentales ont permis à l'association d'éprouver son concept mais également de travailler en partenariat avec des acteurs institutionnels et privés tels que l'Anah, le Conseil départemental du Maine-et-Loire, la Région Pays de la Loire, La Fondation de France, la MACIF, AG2R La Mondiale, la Fondation Abbé Pierre...

À ce jour, l'association a réalisé 11 missions en Maine-et-Loire et Bretagne.

La force du dispositif : des habitants recrutés et formés

L'association Les Locaux-Moteurs a fait le pari d'utiliser la méthode de « l'aller vers ». Selon le sociologue Philippe Warin, « l'aller vers est une démarche qui rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée.

Elle engage les acteurs à se situer dans une démarche pro-active, pour entrer en relation avec ces publics. » Ainsi, les Locaux-Moteurs utilisent la méthode du porte-à-porte, pour aller à la rencontre des habitants des communes concernées par le programme Habitat.

Qui sont les Locaux-Moteurs ?



Les Locaux-Moteurs sont des habitants-relais issus des territoires d'intervention. Ces habitants sont recrutés afin d'effectuer des campagnes d'information et d'accompagnement des ménages pour faciliter l'accès aux dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat mis en œuvre sur les territoires (OPAH, OPAH-Ru ou PIG).

Pour faciliter le recrutement de ces habitants, l'association mobilise élus locaux et structures associatives, la presse locale et les outils de communication de la commune. Des flyers (cf. annexe 1) sont distribués notamment dans les commerces et mis à disposition des élus.

Les qualités recherchées chez les Locaux-Moteurs sont leurs capacités relationnelles et leur bienveillance, leur investissement au sein de plusieurs milieux sociaux-professionnels, leur réseau local, leur connaissance du territoire et enfin, leur capacité d'écoute et de discrétion. Ils sont rémunérés à hauteur d'une vingtaine d'heure par mois en moyenne et ce revenu d'appoint constitue, pour certains, une ressource bienvenue.

Leurs profils sont variables : personnes retraitées ou travaillant à temps partiel, elles ont pu être agents recenseurs ou anciens commerciaux, bénévoles associatifs, auto-entrepreneurs...

–
« Lorsqu'une décision est prise de déployer une équipe de Locaux-Moteurs sur un territoire, nous commençons par rencontrer les acteurs locaux pendant 2 à 3 mois, d'abord les élus puis les forces vives du territoire (associations, centres sociaux, CCAS, Maison des services au public, MDS, etc..).
On leur explique le dispositif et le profil de personnes que l'on cherche à recruter. »

*Claudine Pézeril,
fondatrice des Locaux-Moteur*

Avant d'intervenir sur le terrain, les Locaux-Moteurs sont formés sur deux journées. La formation est articulée autour de deux piliers :

1. La mise en relation auprès des ménages et la construction du message à faire passer :

- repères en matière de communication / médiation argumentaire du message
- technique pour réaliser du porte-à-porte et réseautage
- moyens utilisés, exemple : jeux de rôle

2. L'acculturation au domaine de l'habitat (les acteurs, leurs rôles et missions, la précarité énergétique, le lien avec l'opérateur, l'habitat indigne...) :

- compréhension de l'écosystème habitat (acteurs en présence, rôles, dispositifs d'aide, complémentarité d'action des Locaux-Moteurs avec l'opérateur Habitat)
- acculturation aux enjeux de la lutte contre la précarité énergétique (définition, impacts, indicateurs en jeu, etc.), repérage de situations d'habitat indigne.

La force des Locaux-Moteurs et l'efficacité de leur passage résident dans leur posture de pairs. Ils vont pouvoir expliquer, avec leurs mots, les dispositifs présents sur le territoire et établir un lien de confiance, une approche personnalisée avec les habitants du territoire. Ils mènent une mission de prévention sociale, de sensibilisation, d'information et d'accompagnement.

Une valeur ajoutée aux programmes Habitat

« La force du système réside dans le fait que les salariés conversent avec les ménages en déstructurant le discours technique. Bien souvent, les habitants ont vu passer une information sur une OPAH mais ne se sont pas sentis concernés. Il s'agit alors de raconter différemment le dispositif et d'apporter un accompagnement relationnel tout au long de la mission. »

*Claudine Pézeril,
fondatrice des Locaux-Moteur*

« Le fait d'être moi-même un habitant crée une approche complètement différente de la situation classique.

Je ne suis pas perçu comme un vendeur et le fait d'être connu dans ma commune m'ouvre de nombreuses portes. »

*Laurent Boué,
Salarié Locaux-Moteur*

L'association intervient dans le cadre d'une OPAH, d'une OPAH-Ru ou d'un PIG, en collaboration avec les institutions et l'opérateur Habitat.

Ce dernier, missionné par la collectivité, assure l'accompagnement technique, l'animation, le suivi administratif et financier des programmes Habitat. L'association des Locaux-Moteurs vient en complément de son intervention **en repérant des ménages qui, d'eux-mêmes, n'auraient pas sollicité le dispositif.**

Son action s'inscrit donc dans une dynamique déjà présente sur le territoire d'intervention et vient la développer notamment pour les publics les plus fragiles. Les territoires d'intervention comptent en général 12 000 à 18 000 habitants. Des zones prioritaires peuvent être définies au sein du territoire pour cibler le passage des Locaux-Moteurs.

Les Locaux-Moteurs peuvent intervenir dès le début du programme Habitat ou en cours pour aller vers un public qui ne s'est pas saisi du dispositif malgré la communication réalisée. Grâce aux retours d'expérience, il est estimé que 1/3 du volume d'activité de l'opérateur Habitat est généré par l'intervention des Locaux-Moteurs (pour une intervention en démarrage d'OPAH).

L'association propose deux modalités d'intervention des habitants-relais :

1. Le repérage des besoins de travaux des ménages :

- Aller à la rencontre des ménages,
- Informer- communiquer,
- Encourager les ménages à utiliser le programme Habitat.

Lorsque le ménage exprime un souhait de rénovation, le Locaux-Moteur remplit une fiche Logement (cf. annexe 2) qui permet de l'orienter vers l'opérateur Habitat. Celui-ci se déplace ensuite au domicile et adresse au ménage un rapport de visite, des préconisations de travaux et un plan de financement.

La force de ce système réside dans le fait que les habitants-relais conversent avec les ménages en déstructurant le discours technique. Bien souvent, les ménages ont vu passer une information, mais ne se sont pas sentis concernés. Il s'agit alors de raconter différemment le dispositif d'aide et d'apporter un accompagnement relationnel tout au long de la mission.

2. La relance et le soutien renforcé des ménages :

- Reprendre contact et faire le point sur l'état d'avancement du projet de travaux
- Comprendre les points de blocage
- Faire le lien avec l'opérateur, chargé du suivi-animation du programme habitat

Malgré les relances téléphoniques de l'opérateur habitat, certains ménages peuvent ne pas donner suite alors que les besoins de travaux étaient avérés. Dans une situation classique, le ménage sollicite directement l'opérateur du programme Habitat ; il est dans une démarche volontaire. Dans la mission confiée aux Locaux-Moteurs, il s'agit d'aller chercher des ménages dont les besoins en amélioration thermique et/ou adaptation sont avérés, mais les obstacles peuvent être si conséquents qu'ils n'envisagent pas de solliciter l'opérateur. La démarche d'accompagnement des Locaux-Moteurs se veut proactive en invitant les ménages à poursuivre leur dossier jusqu'à la réalisation des travaux. Leur rôle est de comprendre les points de blocage du ménage, faire le lien avec l'opérateur, afin de rechercher avec les ménages d'autres solutions dans une approche relationnelle au long cours. L'enjeu est ainsi d'éviter le non-recours à toutes les étapes des dispositifs d'accompagnement, qui exige une durée assez longue.

En somme, elle tend à répondre à trois objectifs :

- Éviter que la situation des ménages ne se détériore grâce à une intervention en amont, via des actions de prévention,
- Lutter contre le non-recours aux dispositifs publics, améliorer leur accès aux ménages modestes,
- Tisser un réseau d'acteurs pour mieux coopérer.

Focus sur le lien avec l'opérateur Habitat : partenariat et complémentarité



1. Réponse conjointe aux marchés publics lancés dans le cadre de l'ingénierie nécessaire au déploiement des programmes Habitat
2. Intervention de l'opérateur Habitat dans la formation des Locaux-Moteurs
3. Dans le cas d'OPAH-Ru, listing des adresses à visiter par les Locaux-Moteurs établi par l'opérateur Habitat
4. Points mensuels sur les situations rencontrées, cas d'urgence, planification des relances à réaliser par l'opérateur ou les Locaux-Moteurs...
5. Préparation et contribution aux comités techniques et de pilotage.



3

DES EFFETS POSITIFS POUR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Effets directs

Des impacts directs pour les ménages :

- Meilleur accès à l'information (8 portes sur 10 s'ouvrent au passage des Locaux-Moteurs),
- Renforcement du lien social qui facilite le passage à l'action. Posture de tiers de confiance des habitants-relais qui ont une démarche non lucrative et non marchande (9 ménages sur 10 expriment leur confiance lors de la mise en relation),
- Prise de conscience de son éligibilité, des possibilités de travaux, de l'amélioration en confort de vie que les aides pourraient représenter,
- Passage à l'action (20% des ménages rencontrés se lancent dans la démarche, 500 fiches-logement transmises aux opérateurs depuis 2017). La fiche logement permet de consigner, avec le ménage, ses besoins et ses coordonnées. Celle-ci est transmise à l'opérateur habitat lui permettant de contacter les ménages et d'avoir une première idée de leurs projets de travaux.

Des effets positifs pour les habitants-relais :

- Cette mission permet une montée en compétences techniques et relationnelles, et peut constituer un tremplin professionnel. Les Locaux-Moteurs y gagnent aisance à l'oral, confiance en soi

et un sentiment de reconnaissance pour le travail effectué, notamment de la part de leurs pairs,

- Les habitants-relais sont salariés, le revenu d'appoint perçu est pour certains important.

Des effets directs pour les territoires d'intervention :

- Le porte à porte effectué par les Locaux-Moteurs permet d'identifier des publics éloignés des services sociaux et de transmettre aux collectivités un retour de besoins identifiés sur le terrain,
- L'action des Locaux-Moteurs participe à la dynamisation des territoires, en les rendant attractifs. Des habitants qui bénéficient pleinement de leurs droits sociaux restent sur le territoire et participent à sa dynamisation économique : consommation locale auprès des commerces et services, vivier de bénévoles, baisse du chômage – un lien est identifié entre insertion professionnelle et santé,
- Les travaux de rénovation énergétique et d'adaptation du logement génèrent des emplois non délocalisables pour les artisans du secteur, une augmentation de la ressource fiscale, une diminution des passoires thermiques et une valorisation du patrimoine immobilier local.

Exemple d'impact local

L'Entente Vallée, territoire rural de 15 000 habitants du Maine-et-Loire a bénéficié d'une OPAH de 2017 à 2020.

Dans ce cadre, 8 Locaux-Moteurs furent mobilisés sur 11 mois en début de programme. Les résultats de cette mission, évaluée par l'opérateur habitat SoliHa, mettent en lumière l'impact des Locaux-Moteurs à chaque étape du processus, du repérage des ménages aux travaux. Par exemple, 42% des particuliers déclarent avoir reçu l'information sur l'OPAH grâce aux habitants-relais.

Concernant la demande de subvention, sur 123 dossiers déposés ANAH, **35 dossiers sont issus des contacts générés par le passage des Locaux-Moteurs, pour un montant de travaux de 640 000€.**

« L'intérêt de cette mission, du fait de la proximité des Locaux-Moteurs avec les ménages rencontrés, était de pouvoir les accompagner plus précisément Les Locaux-Moteurs ont permis de lever les freins psychologiques et administratifs qu'une démarche projet peut entraîner pour les ménages les plus fragiles »

Opérateur Habitat

Les points forts de la méthodologie « Locaux-Moteurs » résident dans :



- ✓ **Les habitants-relais** : ceux-ci abordent une posture bienveillante et neutre. Leur posture de pair et leurs réseaux de connaissances permettent un contact plus personnalisé avec les ménages et une collecte d'informations plus complète,
- ✓ **Sa complémentarité avec le travail effectué par l'opérateur Habitat** : les Locaux-Moteurs ne remplacent pas l'opérateur, mais viennent l'appuyer sur le terrain. Un travail partenarial est effectué en continu,
- ✓ **Le portage politique du projet** : les Locaux-Moteurs viennent s'inscrire dans la dynamique insufflée par une collectivité locale. Ce portage politique est un préalable indispensable à l'intervention de l'association sur le territoire.



4

UN DISPOSITIF AGILE ET ADAPTABLE

Modèle économique hybride

Le modèle économique des Locaux-Moteurs est agile et adaptable selon les besoins des collectivités. A ce jour, l'association intervient selon deux modalités :

- **Une prestation dans le cadre du code des marchés publics** : l'association intervient en prestation auprès de la collectivité. Elle peut s'adosser à un opérateur Habitat avec qui elle répond à un marché public dans le cadre d'une OPAH, d'une OPAH-Ru ou du PIG. Les Locaux-Moteurs font partie de la méthodologie d'action de l'opérateur habitat et sont intégrés dans le cahier des charges en tant que co-traitants ou sous-traitants.
- **Une intervention dans le cadre d'une subvention publique et/ou privée**, via une réponse à un appel à projet par exemple ou par sollicitation d'un organisme. C'est ainsi que le dispositif Locaux-Moteurs s'est déployé sur la communauté de commune de Poher Communauté en Bretagne, à la demande de la Fondation Abbé Pierre.

Exemple



Pour un territoire de 10 000 habitants :

40 000 €

pour une mission de 18 mois dont 14 mois de porte-à-porte par 3 habitants-relais et un poste de coordination.

Essaimage personnalisé et diffusion à plus grande échelle

Les Locaux-Moteurs ont pour ambition de continuer à se déployer pour répondre également aux nombreuses sollicitations tout en gardant à l'esprit la volonté de rester « agile » dans le fonctionnement au quotidien. En effet, garder les liens de proximité est un élément clé de la méthodologie Locaux-Moteurs. Ainsi, deux modes de diffusion de la méthodologie sont envisagés :

- **Poursuivre les interventions en direct de l'équipe de coordination Locaux-Moteurs** : cette équipe souhaite poursuivre son intervention dans les collectivités locales du Maine-et-Loire et au-delà selon les modalités d'intervention déjà utilisées et citées ci-dessus. La problématique Habitat demeure pour les Locaux-Moteurs une thématique centrale et l'équipe souhaite continuer de travailler à une optimisation du recours aux dispositifs Habitat existants. Des réflexions sont en cours quant à l'élargissement de l'intervention des Locaux-Moteurs autour du non-recours aux droits sociaux, accentué par la dématérialisation des services publics.

- **Transférer le savoir-faire et la « marque » Locaux-Moteurs à des structures locales pour répondre notamment à des sollicitations de territoires éloignés géographiquement :** afin d'accroître les retombées positives de son modèle, l'association souhaite essayer sa méthode, sans perdre la clé de la proximité. Ainsi, l'association s'appuie sur une structure locale – collectivité locale ou structure de développement local, une association de type centre social par exemple. Celle-ci, après la signature d'une charte d'engagement à respecter les valeurs du projet, devient porteuse de la mission.

L'association dispense des temps de formation à cette nouvelle structure et s'assure du respect et de la bonne réalisation du projet. La méthodologie, les supports pédagogiques ainsi que les outils de travail et de communication sont alors transmis à la structure locale labellisée qui peut ainsi intervenir sur son territoire (cf annexe 3).

Dans ces perspectives de développement, l'association a l'ambition de s'adosser à des démarches/ des dispositifs existants ; c'est le cas du programme SLIME porté par le CLER.



–
Question à Claudine Pézeril,
fondatrice des Locaux-Moteurs :

**«Comment la démarche
Locaux-Moteurs pourrait
s'inscrire dans un
programme Slime ?»**

La méthodologie proposée par le programme Slime est en accord avec celle des Locaux-Moteurs, puisqu'il s'agit de repérer les ménages en situation de précarité énergétique et de les accompagner vers des solutions adaptées. Une collectivité qui s'inscrit dans un programme Slime pourrait faire appel aux Locaux-Moteurs en complément des autres structures intervenant auprès des ménages pour élargir les catégories de ménages repérés et accentuer le soutien renforcé des ménages.

Par ailleurs, les Locaux-Moteurs détectent assez souvent des situations d'habitat indigne qui n'auraient pas été identifiés autrement, ce qui est assez complémentaire avec le dispositif Slime et l'accompagnement renforcé qu'il propose.

Ce qui compte avant tout est la dimension humaine et les manières de rejoindre les habitants. Cela suppose d'échanger avec eux pour lever les freins qui s'opposent à leur action par tous les moyens possibles.



Association Les Locaux-Moteurs
458 bis, rue Saint Léonard
49000 ANGERS

07 68 85 64 88 - contact@locaux-moteurs.fr
www.locauxmoteurs.fr
SIRET : 819 256 637 00011

ANNEXES

- 1: Flyer de recrutement Locaux-Moteurs
- 2: Fiche-logement
- 3: L'essaiage de l'action Locaux-Moteurs Formation-action

RESSOURCES

- CLER, réseau RAPPEL, Compte-rendus de la Rencontre nationale des acteurs engagés contre la précarité énergétique 2021, «Atelier 1 : L'accompagnement des ménages en précarité énergétique à travers la mobilisation d'habitants relais», 14 décembre 2021
- Réseau RAPPEL, «Portrait de membre : Claudine Pézeril, coordinatrice de l'association Les Locaux-Moteurs», publié le 28 juin 2021
- Réseau RAPPEL, webinar n°21, «Les Locaux-Moteurs, un réseau d'habitant.e.s pour soutenir l'accès au dispositif d'amélioration énergétique des logements», le 23 février 2018

Annexes

Annexe 1 : Flyer de recrutement Locaux-Moteurs

Annexe 2 : Fiche-logement

**Annexe 3 : L'essaimage de l'action Locaux-Moteurs
Formation-action**



Les Locaux-Moteurs recrutent !

DEVENEZ HABITANT-RELI ET PARTICIPEZ À FACILITER L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

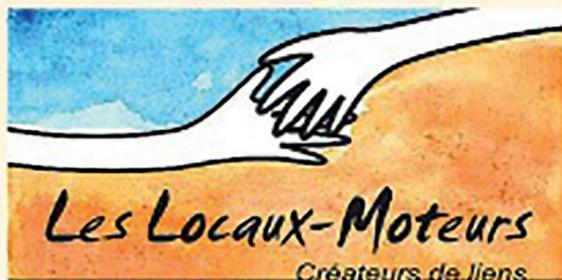
Je fréquente plusieurs milieux professionnels, sociaux, culturels.

Je cultive la discrétion et l'écoute.

J'aime échanger, tisser des liens avec mon entourage.

Je connais bien ma commune et ses ressources.

L'entraide et la cohésion sociale sont importantes pour moi.



📍 Sur (nom de la commune)

✓ Mission d'utilité sociale

✓ Formation assurée

✓ CDD, poste à temps partiel, revenu d'appoint

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président de l'association "Locaux-Moteurs"
458 bis rue Saint Léonard
49 000 ANGERS

ou contact@locaux-moteurs.fr

Avant le .../.../.... - joindre CV et lettre de motivation

Se renseigner au 07 52 05 88 19
ou sur www.locauxmoteurs.fr

logos partenaires

Annexe 2 : Fiche logement

LOGO

LOGO

FICHE INFORMATION LOGEMENT

(document complété avec le ménage lors de la visite du Locaux-Moteur, dans le cas de besoins de travaux avérés, et transmis à l'opérateur Habitat)

Renseignée par :

Date :

PROJET D'AMELIORATION ENERGETIQUE ET/OU D'ADAPTATION D'UN LOGEMENT

LE DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Vous êtes : propriétaire occupant locataire (public, privé) logé à titre gratuit

Est-ce votre résidence principale ? Oui Non

Année de construction : Date d'acquisition :

Nombre de personnes occupant le logement ? Dont personnes à charge :

Salarié du secteur privé Oui Non

Votre revenu fiscal de référence est-il inférieur à l'une des catégories du tableau ?

Oui Non

Si OUI : Modestes Très Modestes

Tableau des plafonds du revenu fiscal de référence au 1er janvier 2022

Nombre de personnes composant le ménage	PROPRIETAIRES OCCUPANTS TRES MODESTES	PROPRIETAIRES OCCUPANTS MODESTES
1	15 262 €	19 565 €
2	22 320 €	28 614 €
3	26 844 €	34 411 €
4	31 359 €	40 201 €
5	35 894 €	46 015 €
Personne supplémentaire	4 526 €	5 797 €

LES PROBLEMES RENCONTRES :

- Logement difficile à chauffer
 - Équipement de chauffage ou d'eau chaude ancien
 - Chaudière en panne
 - Humidité, moisissure
 - Menuiseries anciennes
 - Logement non adapté (accès, sanitaires, ...)
- Autres (préciser) :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DU LOGEMENT :

Menuiseries : <input type="checkbox"/> Simple Vitrage <input type="checkbox"/> Double vitrage
Chauffage : <input type="checkbox"/> Gaz naturel <input type="checkbox"/> Autre gaz <input type="checkbox"/> Fuel <input type="checkbox"/> Électrique <input type="checkbox"/> Autre
Les combles sont-ils isolés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui, en partie <input type="checkbox"/> Non
Les murs sont-ils isolés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui, en partie <input type="checkbox"/> Non
Type de Ventilation : <input type="checkbox"/> Naturelle (grille d'aération) <input type="checkbox"/> Mécanique (VMC, VMI)

LE PROJET TRAVAUX

Si vous êtes retraité (s), votre caisse de retraite :

Signature du demandeur :

Cette fiche permet de vérifier l'éligibilité de votre projet à un accompagnement technique et financier gratuit pour les aides de l'OPAH, elle peut être transmise à XXX en charge de cet accompagnement.

Mention de XXX sur le RGPD :

« Loi informatique et libertés : Les données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné au bon traitement de votre dossier. Conformément au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'opposition, de suppression, de limitation et de portabilité de vos données. Vous pouvez à tout moment exercer ces droits en écrivant à Adresse opérateur habitat »

Annexe 2 : L'essaiage de l'action Locaux-Moteurs / Formation-action

Formation-action

(en cours de construction)

Formule proposée par l'association Les Locaux-Moteurs à une collectivité locale/une structure de développement local/association souhaitant s'approprier et internaliser la méthode Locaux-Moteurs.

Objectifs : appliquer la méthode d'intervention des Locaux-Moteurs sur son territoire : une démarche d'aller-vers s'appuyant sur des habitants-relais pour lutter contre le non-recours aux politiques habitat

La proximité étant un des éléments clés de la méthode Locaux-Moteurs, cette formation vise à transmettre la méthodologie éprouvée à une structure locale qui, une fois labellisée mettra en place celle-ci sur son territoire.

Objectifs pour la structure locale :

→ Comprendre les enjeux du non-recours et de la précarité énergétique, appliquée au territoire

→ Appréhender le rôle et la valeur-ajoutée des Locaux-Moteurs dans un programme habitat et les liens entre les partenaires – habitants-relais, opérateur, collectivités.

→ S'approprier la méthode d'intervention des Locaux-Moteurs (aller-vers, porte à porte, posture de pair) et les missions de coordination.

→ Appréhender le recrutement, la formation et le management d'une équipe d'habitant-relais.

→ Disposer de la boîte à outil Locaux-Moteurs : outils de communication, de suivi, d'évaluation, fiches de poste

Évaluation et Certification :

A l'issue du DEFI 3, la structure locale est en mesure de mettre en place une équipe Locaux-Moteurs sur son territoire.

Elle devient labellisée Locaux-Moteurs et est habilitée à utiliser les outils, les méthodes et les ressources de l'association.

Signature d'une charte de valeurs et d'engagements.

Le parcours de la formation-action :



Réseau ECO HABITAT

Agir pour restaurer l'habitat et la dignité humaine grâce aux bénévoles

Réseau ECO HABITAT agit pour l'amélioration thermique de l'habitat, en accompagnant les familles dans toutes les étapes de leur projet de travaux : diagnostic, identification de solutions, recherche de financements, coordination des intervenants... en s'appuyant sur un réseau de bénévoles du territoire.



1

LA PROBLÉMATIQUE DE DÉPART : TOUCHER LES « INVISIBLES »

La « précarité énergétique » concerne aujourd'hui une famille sur cinq en France. Plus de 5 millions de familles y sont confrontées¹ ; parmi elles, 900 000 familles sont propriétaires et vivent dans des conditions d'insalubrité majeures. Ces familles sont bien souvent très difficiles à détecter, car leur situation n'est pas forcément visible de l'extérieur de leur habitat. Il n'est pas impossible d'arpenter les mêmes rues pendant des années, sans s'apercevoir que derrière des portes fermées, des façades, des fenêtres vivent des familles dont les conditions d'habitat sont les causes même de leur situation de précarité et de fragilité sociale.

Des centaines de milliers de familles vivent dans des passoires énergétiques, dans l'anonymat le plus complet ; **elles sont devenues « invisibles » des dispositifs publics, pour plusieurs raisons :**

- **Leur situation est quasi indécélable** si on ne prend pas la peine d'entrer dans le logement.
- Ces familles, dont l'habitation est très dégradée, vivent avec un sentiment de culpabilité, et de honte ; **elles souhaitent dissimuler autant que possible leur situation** et en conséquence refusent le plus souvent de recourir aux aides existantes.



- La situation de leur logement est telle qu'elles sont désemparées et **n'imaginent pas un instant qu'une solution puisse exister**. Cela s'apparente souvent à un mythe, un rêve impossible à atteindre.

Quel paradoxe ! Alors qu'aujourd'hui, de nombreux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat existent, et que les politiques publiques encouragent les citoyens à réaliser des travaux de rénovation énergétique, des milliers de familles très modestes, sous le seuil de pauvreté, se sont résignées et pensent que c'est impossible pour elles d'y accéder.

1. ONPE, [Les chiffres clés de la précarité énergétique \(édition mars 2023\)](#)



2

L'ÉMERGENCE DE RÉSEAU ECO HABITAT

C'est pour s'attaquer à la racine du problème que l'association Réseau ECO HABITAT a été créée en 2014, à Compiègne dans l'Oise en région Hauts-de-France.

Son fondateur, Franck Billeau, est alors salarié du Secours Catholique. Il fait un constat assez simple : 25 % des aides financières du Secours Catholique servent à éponger des factures d'énergie pour des familles en difficulté financière. La mauvaise qualité d'isolation de leur logement est la principale cause de leurs impayés d'énergie. De manière évidente, les aides au paiement de factures, avec la menace de coupure de courant de certains fournisseurs, ne s'attaque pas à la cause du problème.

Et pourtant, déjà en 2014 en France, il existe une multitude de dispositifs administratifs et financiers, en faveur de l'amélioration des logements à destination des familles modestes, et ce, à toutes les échelles du territoire : nationale, régionale, départementale, locale (agglomérations, communauté de communes, communes). Mais ces dispositifs, nombreux et complexes, sont largement sous-employés par les familles en grande précarité.

Les familles propriétaires précaires font face à un gros besoin de travaux dans leur logement (toiture qui fuit, infiltrations multiples, absence totale d'isolation...). Mais, étant donnée leur situation financière difficile, la réalisation des travaux nécessaires leur apparaît peu envisageable.

Un triple paradoxe :

- **La puissance publique**, qui tente de se mobiliser depuis plusieurs années sur ce sujet, a des difficultés à identifier ces familles propriétaires précaires, mais aussi à mobiliser efficacement les ressources nécessaires pour les accompagner.

La situation de ces familles nécessite un gros besoin d'accompagnement pour pouvoir passer de l'idée de projet, aux actes concrets pour réaliser des travaux de rénovation.

- **Le secteur privé**, et en particulier les entreprises du bâtiment et les fournisseurs de matériaux, se privent d'un gisement et d'un volume de travail considérable. Le nombre de passoires énergétiques en France pourrait générer la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois dans le secteur, si ces familles parvenaient à accéder aux dispositifs.
- **Les associations caritatives de terrain** se voient confrontées à la nécessité de collecter des dons (la générosité du public), pour finalement en reverser une part importante à des fournisseurs d'énergie pour régulariser les impayés d'énergie de familles pauvres, sans que cela ne solutionne le problème de fond pour ces familles : leur habitation est une passoire énergétique.

Réseau ECO HABITAT est donc né de cette volonté de permettre à des familles propriétaires, très modestes, de bénéficier des dispositifs de « droit commun », c'est-à-dire accessibles à tous, afin qu'elles puissent enfin réaliser des travaux indispensables pour leur habitat. Parmi toutes les familles accompagnées par l'association, 80 % d'entre elles sont non seulement très modestes, mais occupent également une habitation considérée comme très dégradée voire insalubre. Il n'est pas rare, surtout en milieu rural, de rencontrer des familles sans équipement de chauffage, sans eau chaude, et parfois même sans électricité ni eau potable.



3

RÉSEAU ECO HABITAT, AU-DEVANT DES PUBLICS INVISIBLES

L'identification des familles par des tiers de confiance



Devanture de la maison de la famille Dubois

L'originalité de l'association Réseau ECO HABITAT est de mobiliser un réseau de bénévoles de terrain. En s'appuyant sur les équipes locales du Secours Catholique, très actives sur leur territoire, l'association a pu facilement repérer et identifier des familles « invisibles ». Grâce à leur connaissance fine des ménages en difficultés, des contacts spécifiques ont pu être pris, notamment auprès des familles qui ont eu recours au Secours Catholique pour le paiement d'une facture d'énergie. Très vite, des visites ont pu être réalisées à leur domicile.

Ces bénévoles de terrain sont les mieux placés pour incarner ce rôle précieux et délicat du repérage et de l'identification des familles. Il faut du temps pour qu'un dialogue et qu'une véritable relation de confiance puisse se nouer entre le bénévole et la famille

C'est pour cette raison qu'on appelle aussi ces bénévoles des tiers de confiance. Ce sont des personnes « tierces », c'est-à-dire qu'elles ne sont ni des professionnels de l'action sociale, ni des agents d'une administration d'État, ni des professionnels du bâtiment. Leur statut de bénévole leur confère une proximité privilégiée avec les familles

Être tiers de confiance nécessite d'avoir les qualités humaines nécessaires à l'instauration d'un dialogue serein avec les familles : écoute, humilité, diplomatie, patience, empathie... pour arriver à gagner leur confiance. La création d'un lien de confiance avec les familles peut prendre du temps. Il faut parfois plusieurs semaines, plusieurs mois, dans certains cas extrêmes plusieurs années, avant que le ménage accepte véritablement d'ouvrir sa porte et de laisser enfin rentrer un bénévole chez elle.

Il arrive que la détection de familles soit effectuée par des travailleurs sociaux, mais parfois ces professionnels de terrain sont désarmés : par manque de temps et de moyens, ils ne peuvent plus aller à domicile. Le risque étant de passer à côté de l'opportunité de pouvoir les accompagner à accéder aux dispositifs de l'amélioration de l'habitat.

Que signifie être un « tiers de confiance » ?

Je me prénomme Claude, j'ai 66 ans et je suis fils d'agriculteur. Après des études d'ingénieur, j'ai travaillé chez un équipementier automobile pendant 10 ans. Ensuite, j'ai travaillé pendant 30 ans comme ingénieur technico-commercial. Je suis marié, et père de famille. Je suis à la retraite depuis 5 ans.



J'estime que la vie m'a plutôt porté chance, alors ça me paraît normal d'aider ceux qui n'en n'ont pas eu. Je suis d'abord allé aux Restos du Cœur pour rejoindre un groupe de soutien scolaire. Puis j'y ai découvert l'aide au microcrédit. Pour aider une personne privée d'emploi, obtenir un microcrédit auprès d'une banque est une opportunité d'acquérir un véhicule en perspective de retrouver un travail.

Un jour j'ai découvert Réseau ECO HABITAT en allant au Secours Catholique local. J'ai compris que l'association pouvait apporter une solution pérenne aux familles en situation de précarité énergétique. Réseau ECO HABITAT permet d'apporter une solution qui s'attaque à la racine du problème ; cela m'a tout de suite motivé.

Au début, je me demandais comment je pouvais identifier une situation de précarité énergétique chez une famille. Puis une idée m'est venue : environ 5% des familles bénéficiaires aux Restos du Cœur sont propriétaires (pauvres) de leur logement. 5 % ça semble peu, mais ça fait beaucoup de gens !

C'est comme ça que j'ai contacté Jacky, bénéficiaire aux Restos du Cœur, ancien cantonnier à la retraite, vivant seul dans sa maison en très mauvais état. Jacky voulait faire un microcrédit pour remplir sa cuve de gaz. Je lui ai répondu qu'un emprunt de 3 ans pour remplir une cuve vidée en 3 mois, ça n'était pas une bonne idée ! Alors je lui ai parlé de Réseau ECO HABITAT.

-
« Jacky voulait faire un microcrédit pour remplir sa cuve de gaz. Je lui ai répondu qu'un emprunt de 3 ans pour remplir une cuve vidée en 3 mois, ça n'était pas une bonne idée ! »

Comme Jacky n'a pas d'ordinateur à la maison, je suis allé chez lui avec mon ordinateur portable et je suis resté à ses côtés pour toutes ses démarches administratives (avis d'imposition, taxe foncière etc.). Et puis il a fallu convaincre ses sœurs de la nécessité d'aider Jacky.

Par la suite, l'équipe de Réseau ECO HABITAT a pu intervenir sur la partie technique et financière : monter le dossier auprès de l'Anah, trouver tous les co-financements, trouver des artisans, et suivre les travaux. Finalement, c'est une réussite collective.

Aujourd'hui, Jacky vit dans sa maison rénovée, et peut enfin se chauffer à moindre coût, dans une maison confortable.

Le nécessaire accompagnement des familles

Le terme d'accompagnement est très souvent utilisé dans le champ socio-économique pour qualifier des actes de nature très diverse. Pour Réseau ECO HABITAT au contraire, ce terme d'accompagnement a une signification bien précise :

- L'accompagnement ne se limite pas à quelques conseils qu'on peut dispenser à une famille, des bonnes adresses, des bons tuyaux à investiguer.
- L'accompagnement d'une famille engage complètement « l'accompagné » et « l'accompagnant ». Il s'agit d'un parcours, d'un chemin où la famille mais également le bénévole – tiers de confiance – vont travailler ensemble pour réussir un projet.

Pour Réseau ECO HABITAT, l'accompagnement est la clé du succès pour permettre à une famille de réussir son projet de travaux. Ce chemin peut être long, quelquefois angoissant, parfois même semé d'embûches tant les démarches administratives sont complexes, les choix d'entreprises difficiles, l'entourage familial compliqué à convaincre et les choix financiers fastidieux. L'accompagnement nécessite une présence régulière, fidèle, dans toutes les étapes du projet. Cela démarre à l'instant où la famille accepte de se projeter, jusqu'à l'achèvement d'un programme de travaux, en passant par la collecte de documents administratifs, la signature de devis, le premier jour où les travaux démarreront...

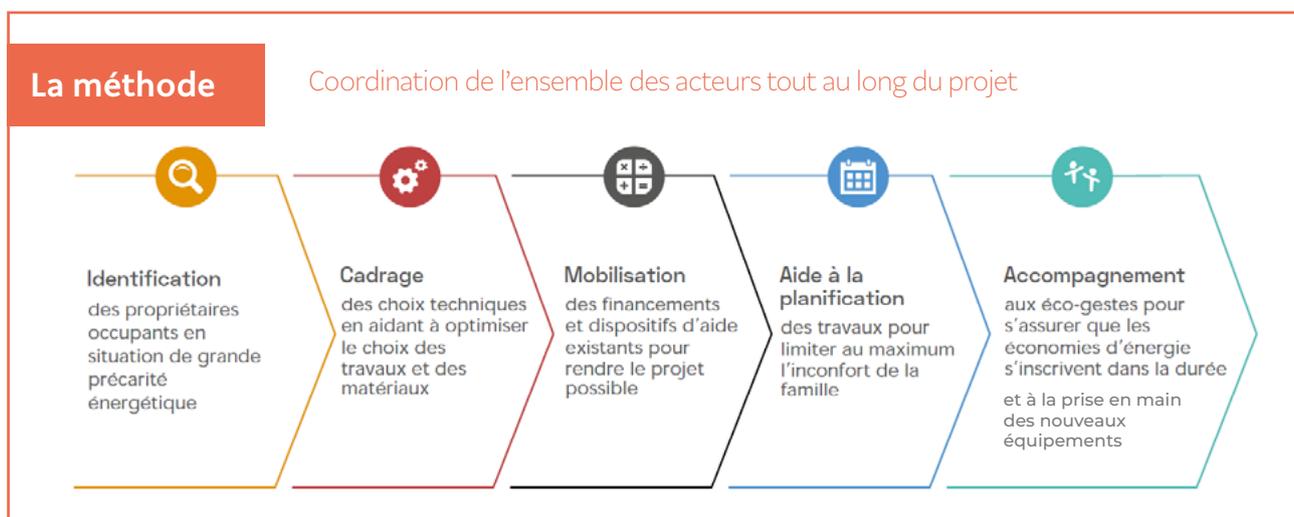
L'accompagnement développé par Réseau ECO HABITAT est de 2 natures :

1. **Le premier est apporté par le bénévole de terrain tiers de confiance** : c'est l'accompagnement humain réalisé par le tiers de confiance, en proximité géographique avec la famille. Il assure le soutien moral et quelquefois matériel pour rassurer la famille à toutes les étapes de son projet : en l'aidant à rassembler les documents administratifs, en étant présent à toutes les visites importantes, en aidant dans la recherche du logement temporaire, à rassembler le reste à charge et bien sûr, en rassurant à l'approche des travaux.

2. **Le second est porté par un binôme de salariés du Réseau ECO HABITAT** :

• **Un « coordinateur social et financier »** : salarié de Réseau ECO HABITAT, il est en charge d'analyser la situation sociale et financière de la famille, pour permettre à celle-ci d'accéder à l'intégralité des dispositifs. Par ailleurs, il établit toutes les démarches administratives nécessaires, informatiques ou non, pour mobiliser les financements possibles en fonction de la situation sociale.

• **Un « coordinateur technique »** : également salarié de Réseau ECO HABITAT, en charge d'analyser les anomalies et dégradations de la maison (couverture, isolation, électricité, chauffage...), il a pour mission de déterminer les solutions et concevoir un programme de travaux ambitieux et cohérent. Il a également la responsabilité de négocier les devis avec les artisans, suivre la réalisation du chantier avec la famille et le bénévole, et d'accompagner la famille pour la réception des travaux...



Le double périmètre « logement et projet de vie » de l'action

Convaincu qu'une habitation n'est pas seulement un enclos composé « d'un toit et de murs », mais un espace de vie qui contribue à l'épanouissement de ses occupants, la mission de Réseau ECO HABITAT est d'aider des familles très précaires à reprendre leur vie en main, en reconstruisant un projet de vie. Il s'agit d'aider ces familles à changer de « braquet », de ne plus simplement employer les petites solutions de débrouille, mais d'oser s'aventurer dans un nouveau « projet de vie », en commençant par les aider à concevoir un projet ambitieux de rénovation de leur maison.

La première difficulté pour ces familles n'est pas technique, mais bien psychologique : comment se projeter dans l'avenir quand le poids du quotidien ne permet déjà plus de se projeter dans un mois ? L'un des rôles primordiaux du tiers de confiance est de leur redonner la capacité à croire en leur propre capacité d'agir, et leur capacité à réussir à mener leur projet à bien.

Chaque programme de travaux est établi en associant la famille et son propre intérêt. Dans les limites du possible et du raisonnable, les choix techniques, les types de matériaux et d'équipement seront pensés avec la famille et avec le tiers de confiance. Ils permettront d'anticiper les usages de la maison, les évolutions possibles d'occupation, mais aussi les besoins d'adaptabilité du logement à la famille (adapter les sanitaires, la douche, installer des rampes...). Tout cela en prenant en compte les financements possibles et en cherchant le meilleur compromis entre besoins et moyens disponibles.

En termes de performance et de gain énergétique, Réseau ECO HABITAT se donne pour objectif d'atteindre, si possible, un gain significatif de plusieurs classes énergétiques (soit un gain énergétique de minimum 40%) et d'utiliser un maximum de matériaux biosourcés.



aider des familles très précaires reprendre leur vie en main...



... en reconstruisant un projet de vie, en commençant par les aider à concevoir un projet ambitieux de rénovation de leur maison



-

L'objectif est d'atteindre le niveau de rénovation le plus performant possible, en visant l'étiquette énergétique C. Cela signifie qu'une « passoire thermique » en classe F ou G, devra au moins atteindre l'étiquette C, après travaux.



4

LES ACTEURS IMPLIQUÉS, COMMENT SONT-ILS MOBILISÉS ?

Les bénévoles et les artisans du territoire, acteurs clés du projet



Portrait d'Olivier Sterlin, bénévole du Secours Catholique (il accompagne la famille Dubois) / Portrait d'Alain Decoret - bénévole du Secours Catholique / Mme Chamorro devant sa maison

Le Secours Catholique organise des formations à destination des bénévoles, auxquelles Réseau ECO HABITAT participe, pour les sensibiliser à la fois à la précarité énergétique mais aussi au type d'accompagnement proposé aux familles par Réseau ECO HABITAT.

Il s'agit de sessions en présentiel sur une demi-journée, qui ont lieu dans un siège local du Secours Catholique.

Le programme de ces formations consiste à :

- Identifier les personnes et familles propriétaires en précarité énergétique,
- Identifier les pistes d'accompagnement et le rôle du tiers de confiance, la durée de son engagement : de 12 à 18 mois minimum auprès d'une famille précaire,
- Présenter les dispositifs existants d'aide aux travaux de rénovation énergétique,

- Distinguer l'articulation entre l'accompagnement de soutien du tiers de confiance et l'accompagnement social, technique et financier par l'équipe Réseau ECO HABITAT.

Les entreprises du bâtiment sont quant à elles identifiées localement par les coordinateurs techniques de Réseau ECO HABITAT. Les entreprises intéressées doivent obligatoirement avoir un agrément RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour pouvoir déposer les dossiers de demande de subvention des ménages à l'Anah.

Après un premier contact, Réseau ECO HABITAT les reçoit pour leur expliquer le projet, les valeurs, et comment travailler avec les familles : si les professionnels sont sensibles à la « fibre sociale » et qu'ils adhèrent aux valeurs du réseau, une charte d'adhésion leur est alors proposée. **Ensuite, une première intervention sur un chantier avec une famille est organisée afin de lancer la collaboration de manière encadrée.**

Un facteur clé de succès pour mobiliser les financements : le « récit de vie »

Le fait d'avoir toujours parlé du réel, des gens et de leurs situations concrètes, avec des noms, des visages, des photos, des montants de travaux, a été une bonne approche.

Pour les bénévoles, c'était très concret, donc abordable, et pour les collectivités locales ou les entreprises ça n'était pas attaquant : ces personnes existent et leurs difficultés sont réelles, elles n'inventent rien, n'essayent pas de profiter du système.

Pour l'administration, c'est la satisfaction de voir que son argent est bien investi et bien utilisé ; pour l'entreprise, de voir des gens heureux à l'issue de leur intervention sur un chantier. On peut travailler en se faisant plaisir.

*Franck Billeau,
fondateur Réseau ECO HABITAT*



avant travaux chez Mme Chamorro

Pour réussir à financer des travaux de rénovation globale, de plus en plus onéreux pour les familles, l'équipe de Réseau ECO HABITAT mobilise une multitude de financeurs. Parfois, des plans de financement « hybrides » sont proposés et peuvent mobiliser jusqu'à 12 acteurs (publics, privés, fondations, associations...)

Pour parvenir à monter ces plans de financement, qui s'élèvent en moyenne à 35 000 € (62 000 € pour des programmes de travaux lourds), là encore la contribution du tiers de confiance est capitale. Parce qu'ils ont une connaissance très précise des familles, leur témoignage et leur engagement auprès des familles sont déterminants pour mobiliser les aides financières de certains partenaires.

Ainsi, Réseau ECO HABITAT sollicite en particulier les bénévoles tiers de confiance pour la rédaction d'une présentation de la famille, un petit texte, pour amener ces partenaires (collectivités, organismes de protection sociale, associations caritatives, etc.) à bien comprendre le contexte et le projet de la famille. L'expérience prouve que ces récits de vie sont particulièrement efficaces pour permettre aux financeurs de comprendre le sens et la portée de son engagement financier.

Il n'est pas rare, par exemple, que des financeurs témoignent d'une volonté de s'engager davantage pour soutenir des familles, parce que ces « réalités de vie » (même anonymisées pour respecter la réglementation), leur donnent le désir de s'engager pour être acteur de solidarité, qui répond à un besoin de proximité.



5

QUELS IMPACTS SUR LA VIE DES FAMILLES ACCOMPAGNÉES ?



Portrait d'une famille accompagnée (Mme Chamorro au milieu) avec la coordinatrice sociale et financière de Réseau ECO HABITAT (Marie-Claire Corniquet à gauche) et le bénévole accompagnant (Alain Decoret à droite)

Parler des résultats, c'est parler des impacts concrets sur la vie des familles.

Impacts concrets



Après avoir été accompagnées par un bénévole de terrain et par le Réseau ECO HABITAT, pour la réalisation d'un programme global de travaux de rénovation énergétique, les familles accompagnées témoignent avoir :

- ✓ retrouvé confiance en elle,
- ✓ recréé du lien social et familial, et recevoir plus régulièrement leurs amis chez elle,
- ✓ regagné une meilleure santé physique,
- ✓ retrouvé un meilleur moral,
- ✓ pour certaines, retrouvé du travail,
- ✓ pu octroyer une meilleure scolarité à leurs enfants,
- ✓ désormais confiance pour bien « vieillir chez elles » et rester à domicile plus longtemps.

190

familles accompagnées
et 113 chantiers réalisés
depuis 2014

13 250 €

« Revenu Fiscal de Référence »
annuel moyen par famille
(pour 3 personnes)

59 215 €

Montant de travaux
moyen par chantier (TTC)
en 2022

Témoignage de Marie-Claire, bénévole, et Laure, bénéficiaire



Laure (à gauche), et Marie-Claire, bénévole au Secours Catholique et tiers de confiance (à droite)

Laure est aide-soignante. Elle s'est installée avec son mari dans un petit village du sud de l'Oise, en périphérie de la région parisienne. Elle est maman de trois enfants, dont un bébé de 2 ans gravement malade. Son mari décède brutalement d'un arrêt cardiaque. Laure doit alors élever seule ses trois enfants, tout en travaillant dans un hôpital de la région parisienne, pour un salaire très modeste.

A défaut d'isolation dans sa maison, Laure ne parvient plus à se chauffer correctement, et les factures d'électricité s'accumulent d'année en année. Après le décès de son mari, elle avait fait appel à des artisans pour faire réaliser des petits travaux, mais hélas, elle s'est fait « escroquée par des artisans véreux » se confiera-t-elle à Marie-Claire, et elle ne souhaite pas revivre cette expérience.

Marie-Claire est bénévole, responsable de l'épicerie sociale du Secours Catholique-Caritas France. Elle comprend vite qu'une aide au paiement de factures d'électricité, dans une maison chauffée avec des « grille-pains » et une cheminée à bois, ne règlera pas le problème. L'humidité dégrade de plus en plus l'intérieur de la maison.

Marie-Claire fait appel à l'association Réseau ECO HABITAT. Tout d'abord, un diagnostic social et financier est réalisé pour l'accompagner face à ses difficultés financières, suivi d'un diagnostic technique de sa maison. Le programme de travaux de rénovation globale est évalué à 50 000 €. Tous les financements seront alors mobilisés pour permettre à Laure de payer un reste à charge qui n'excédera pas 5 000 €.

« au démarrage, en tant que bénévole, je viens simplement avec ma bonne volonté; je faisais juste le relais, sur le terrain, avec Laure. Quand réseau ECO HABITAT a évoqué 50 000 € de travaux, je n'y croyais pas. Mais, maintenant, je me dis que les solutions existent, il faut vraiment y croire !

Laure ne voulait pas se séparer de sa cheminée, en souvenir de son mari. Pour l'aider à prendre une décision, j'ai dû lui dire : « Si votre mari était encore là, il souhaiterait sans doute beaucoup plus voir sa femme et ses enfants enfin au chaud et en sécurité dans sa maison, plutôt que de voir une vieille cheminée qui ne marche plus ». Elle a beaucoup pleuré, mais enfin elle a pu prendre sa décision, la seule qui a permis à l'entreprise de pouvoir engager les travaux et mettre un nouveau poêle à granulés à la place.

Aujourd'hui, Laure est heureuse dans sa maison bien isolée et mieux chauffée. Elle n'a plus honte d'inviter les gens chez elles. D'ailleurs, je continue à lui rendre visite régulièrement pour prendre le thé ; j'ai pu aider Laure à faire les peintures de décoration.

Dans son travail, ça se passe mieux. Ses enfants sont rayonnants. C'est toute la maison qui revit ! Comme bénévole, je me dis qu'on peut faire vraiment de grandes choses pour les familles, si nous aussi, on est convaincus que c'est possible. »

Marie-Claire, bénévole

Focus sur les coûts de santé évités

Dans une étude publiée par France Stratégie, en mars 2022, « Rénovation énergétique des logements : des bénéfices de santé significatifs », il est établi que « les températures intérieures basses vécues en hiver dans les logements les plus énergivores exposent leurs habitants (en particulier les ménages à faible revenu) à un risque accru pour les maladies respiratoires et les maladies cardiovasculaires ». En se basant sur des travaux d'experts,

cette note évalue que le « gain moyen annuel pour la société, produit par une rénovation globale » est estimé à 7500 euros par an.

Cette note conclut que « la rénovation de l'ensemble des passoires énergétiques d'ici 2028 permettrait ainsi d'éviter des coûts de santé de près de 10 milliards d'euros par an. ».



6

QUELQUES CLÉS POUR METTRE EN ŒUVRE CE TYPE D'ACTION

Un modèle économique basé sur plusieurs types de financements

Initialement sans réel modèle économique, l'association Réseau ECO HABITAT s'est interrogée sur les acteurs ayant intérêt à voir baisser la pauvreté. En effet, ce sont principalement la puissance publique, l'Anah et les collectivités territoriales qui ont le plus intérêt à atteindre cet objectif et donc à financer les coûts de fonctionnements de l'association.

Réseau ECO HABITAT a mis en place plusieurs catégories de partenariats :

- **Les partenaires qui financent** les chantiers. Par exemple les collectivités qui portent des OPAH, ou des organisations caritatives comme Secours Catholique, Fondation Abbé Pierre ou de nouveaux acteurs comme Bouée d'Espoir,
- **Les partenaires qui gravitent autour de l'association et qui soutiennent plutôt le modèle opérationnel** en termes de positionnement, d'essaimage, et qui financent le fonctionnement de l'association ou le changement d'échelle. Par exemple Schneider Electric, Leroy Merlin, AG2R LA MONDIALE, Rexel, Malakoff Médéric, Pro BTP...
- **Les partenaires centrés sur la réalisation des travaux** : les artisans locaux notamment,
- **Les tiers de confiance**, partenaires associatifs opérationnels dans l'accompagnement et les financements, (Secours Catholique et Fondation Abbé Pierre),

- **Des partenaires importants pour comprendre les enjeux, faire évoluer les pratiques, chercher des solutions aux questions qu'on se pose** (le financement du reste-à-charge notamment) : le réseau RAPPEL, l'association Julienne Javel, la FAPIL, le CLER, des sociologues tels que Gaëtan Brisepierre.

« Il y a quelque chose dans ce qu'on porte qui est de l'ordre de l'intérêt général, et qu'on ne peut pas porter seuls. Les histoires qu'on crée et les solutions qu'on porte localement doivent pouvoir venir alimenter une réflexion nationale. Je pense que c'est un devoir que l'on a. »

Franck Billeau,
fondateur Réseau ECO HABITAT

Un programme d'essaimage, Chauffetoi, porteur d'enseignements

La méthode de Réseau ECO HABITAT a fait l'objet d'un programme d'essaimage intitulé Chauffetoi. Ce programme a été rendu possible grâce au partenariat et au soutien financier d'AG2R LA MONDIALE. Un appel à projets a été lancé en 2021, et clôturé en 2023.

Cela a permis de sélectionner et d'accompagner 10 porteurs de projets associatifs déjà actifs dans la lutte contre la précarité énergétique, et disséminés dans toute la France. Ces 10 porteurs de projets étaient volontaires pour expérimenter et adapter la méthode initiée par Réseau ECO HABITAT sur leurs différents territoires.

Au bout de ces 2 années, voici les premiers résultats des porteurs de projet ayant accompagnés des familles sur leurs territoires. Ils sont parvenus à des stades différents :

- 5 porteurs de projets sont en phase de préparation de dossiers de subvention pour les familles auprès de l'Anah. 25 familles ont été identifiées et sont accompagnées,
- 3 porteurs de projet ont déjà accompagné des programmes de travaux de rénovation globale pour des propriétaires en grande précarité,
- 2 porteurs de projets ont abandonné la première année. Dans les deux cas, l'abandon est lié à des questions de ressources humaines.

Cette expérimentation montre que le principal frein à la mise en place de ce type d'action relève de la difficulté d'être identifié et se faire sa place dans le paysage local, notamment auprès de certains opérateurs habitat. En effet, il peut arriver que des collectivités et des acteurs locaux aient une certaine « antériorité » dans le portage de programmes liés à l'habitat, et perçoivent difficilement la collaboration avec des bénévoles de terrain.

Aussi le porteur de projet associatif doit-il avoir une connaissance fine de son territoire (OPAH, PIG, diffus ...), une certaine ancienneté d'implantation dans le tissu local et s'appuyer sur un réseau de bénévoles déjà existants, qui connaissent bien le territoire et les ménages précaires.

—
La première chose dont on a eu besoin, c'est d'inventer un vocable et une méthode pour partager nos convictions auprès des divers acteurs impliqués :

- Embarquer les bénévoles qui nous prenaient pour des fous quand on leur disait qu'on allait faire 20 000€ de travaux (et d'ailleurs aujourd'hui plutôt 35 000€ en moyenne) chez des personnes qui n'avaient pas un sou,
- Expliquer aux entreprises du bâtiment que les ménages pauvres pouvaient être solvables grâce aux subventions qu'on allait solliciter et obtenir,
- Convaincre les collectivités qui nous disaient qu'elles avaient déjà organisé les choses avec des opérateurs, des appels d'offre et des opérations programmées.

*Franck Billeau,
fondateur Réseau ECO HABITAT*



Question à Franck Billeau,
fondateur de Réseau ECO HABITAT :

« Comment la démarche
Réseau ECO HABITAT
pourrait-il s'inscrire dans
un programme Slime ? »

Portrait de Franck Billeau en ligne :

[https://www.precarite-energie.org/
portrait-de-membre-franck-billeau-
directeur-de-reseau-eco-habitat/](https://www.precarite-energie.org/portrait-de-membre-franck-billeau-directeur-de-reseau-eco-habitat/)

Nous partageons une même philosophie avec le programme Slime : on ne fait rien d'autre qu'assembler les pièces d'un puzzle, pour pouvoir accompagner les familles dans toutes les étapes d'un projet d'amélioration de leur habitat. C'est d'ailleurs cette image que j'ai beaucoup utilisé au démarrage, quand on me disait « *voilà encore un nouveau truc* » je répondais « *non, rien de nouveau, on ne fait que mobiliser les acteurs et les relier les uns aux autres pour apporter la bonne réponse aux personnes qui ont, justement, besoin des uns et des autres* ».

Notre mission ne consiste pas à faire rentrer des gens dans les cases des dispositifs, mais à prendre en compte la situation globale d'une famille en difficulté dans plusieurs aspects de sa vie quotidienne pour lui apporter une solution centrée sur l'habitat. On travaille donc évidemment les questions de thermique du bâtiment, mais aussi celles de santé, d'adaptation, d'accès au droit, de lutte contre l'isolement, etc... pour restaurer la dignité des personnes.

Cet accompagnement poussé des ménages invisibles et fragiles vers les solutions les mieux adaptées à leur situation s'appuie sur une collaboration d'acteurs associatifs, caritatifs et du bâtiment, resserrée autour des ménages concernés. Ces mêmes acteurs sont partie prenante des Slime portés par les territoires et peuvent tout à fait être mobilisés pour s'inscrire dans la démarche collaborative promue par Réseau ECO HABITAT.



Réseau ECO HABITAT
1 Place de la Gare
60 280 CLAIROIX

Tel : 03 44 93 05 03
@ Espace contact

Crédits photos : ©Mary-Lou Mauricio

ANNEXES

- 1 : Flyer de recrutement
Locaux-Moteurs
- 2 : Fiche-logement
- 3 : L'essaiage de l'action
Locaux-Moteurs
Formation-action

RESSOURCES

- Site du Réseau ÉCO HABITAT : www.reseau-ecohabitat.fr/
- Réseau RAPPEL, « Portrait de membre : Franck Billeau, Directeur de Réseau ECO HABITAT », publié le 31 mars 2020

Annexes

Annexe 1 : Fiche d'éligibilité, Réseau ECO HABITAT

Annexe 2 : Les valeurs du Réseau ECO HABITAT

**Annexe 3 : Le flyer pour les bénévoles
« Parcours du tiers de confiance »**





Fiche d'éligibilité

Etablie le:	Par:	Origine du contact:
NOM DE LA FAMILLE:	Tél :	Tél:
Adresse :		Mail:

La famille est suivie par :	Bénévole	Autre
Nom, prénom		
Fonction, organisme de rattachement		
Téléphone		
Email		

La famille

Nombre d'occupants du logement	Adultes:	Ados 12-18 ans:	Enfants <12 ans:
Noms des occupants du logement	Année naiss.	Parenté	Situation professionnelle / handicap
Revenus de la famille (RFR)	Année n-1 :	Année n-2 :	
Dossier ANAH ou prêt à taux zéro pendant les 5 dernières années ?			

Le logement

Année de construction :		Année d'achat par la famille :	
Présence d'humidité ou moisissures sur les murs			
Types d'énergie utilisés (gaz, électricité, bois, etc)	Chauffage principal		
	Chauffage d'appoint		
	Eau chaude		
	Cuisson		
Dépenses d'énergie	Electricité:	Gaz:	Fioul:
	Bois:	Pétrole:	Autres:
Surface au sol :		Surface habitable:	
Etages			
Pièces			
Murs extérieurs			
Toiture			
Fenêtres			
Isolation			
Ventilation			
Electricité			

Difficultés de la famille

Souhaits de travaux

Mon chauffage me coûte trop cher	Chaudière / système de chauffage
J'ai froid, mon logement est mal isolé	Isolation des murs
J'ai du mal à me déplacer	Isolation des combles
J'ai des difficultés dans les escaliers	Fenêtres
Je rentre de l'hôpital ou de maison de retraite	Salle de bains
Je ne peux plus accéder à ma baignoire	Monte-escalier
Mon logement fait l'objet d'un arrêté (insalubrité, péril)	Aménagement extérieur, toiture

Parcours de vie et situation actuelle





LES VALEURS DE RESEAU ECO HABITAT

Rendre possible un habitat digne pour les personnes en situation de précarité, pour le bien de l'Humanité.

Les valeurs au service de notre projet

Les valeurs de Réseau ECO HABITAT, membre du réseau Caritas, sont présentes dans toutes nos activités et projets. Elles inspirent nos décisions et s'expriment au quotidien dans notre travail. Les valeurs de Réseau ECO HABITAT sont notre bien commun. Elles façonnent notre présent et dessinent notre avenir.

1. L'engagement pour l'humain et la fraternité

La raison d'être de Réseau ECO HABITAT est de répondre aux besoins des femmes et hommes en situation de vulnérabilité, de précarité, d'invisibilité ainsi que de valoriser les territoires dans lesquels nous intervenons.

L'engagement pour l'humain imprègne toutes nos actions. Il implique le respect pour autrui, la solidarité, la construction de l'autonomie des personnes, la dignité pour toutes et tous. L'engagement pour l'humain promeut équité, justice sociale et protection de l'environnement. Il s'incarne au quotidien et se construit dans le long terme.

Réseau ECO HABITAT promeut des gestes quotidiens faits d'attentions mutuelles démontrant que chacun dispose des talents nécessaires pour modifier les relations entre les personnes les plus fragiles et les mieux pourvues, afin de construire une société fraternelle dans un environnement propice à l'épanouissement de tous. Notre engagement est de restaurer la dignité des plus pauvres en les associant au premier rang des acteurs de la transition écologique.

2. L'efficacité et la durabilité

Toute l'activité de Réseau ECO HABITAT tend vers l'atteinte de résultats concrets, tangibles et évaluables pour les personnes en situation de précarité que nous accompagnons. Des résultats pour eux, pour les partenaires publics et privés, pour l'environnement. Cela suppose pour nous de rechercher à tout instant une efficacité dans nos réalisations, une efficacité reconnue, une optimisation de nos impacts sociaux et environnementaux ainsi que des modèles économiques équilibrés et performants.

Les projets de Réseau ECO HABITAT s'inscrivent dans une durabilité qui est celle du temps long et de la Planète. Cela se traduit par un professionnalisme exemplaire, une persévérance dans notre travail, une recherche de la reproductibilité de nos projets.



LES VALEURS DE RESEAU ECO HABITAT

C'est assurer des conditions de travail sûres et la sécurité des produits et services fournis. C'est aussi développer notre modèle d'entreprise sociale au management humain et porter une attention particulière à celui de nos partenaires.

Notre efficacité et notre durabilité s'incarnent dans la pertinence de nos projets, dans le respect de nos engagements, la sincérité de notre démarche et de nos comportements ainsi que l'engagement de nos partenaires. Elles se traduisent dans la qualité de nos réalisations.

3. La co-réalisation

La co-réalisation de Réseau ECO HABITAT consiste à « faire avec » les personnes et pas seulement « pour » elles, à faire ensemble en privilégiant la co-construction des projets avec toutes celles et tous ceux qui y sont impliqués, personnes en situation de précarité et partenaires publics et privés.

La co-réalisation, c'est l'écoute des personnes et de leurs besoins, le dialogue approfondi sur les choix des projets, le partage et la préoccupation de l'autre.

La co-réalisation implique de bannir toutes discriminations et de concevoir les projets en pensant que chacune et chacun quelles que soient ses origines, ses opinions, ses engagements, son niveau social peut y trouver sa place.

4. L'audace et l'inventivité

L'audace et l'inventivité s'expriment dans l'innovation sociale, technique, financière, partenariale de nos réalisations. Cela suppose une curiosité en éveil, une grande ouverture d'esprit, la volonté de s'enrichir des idées et des expériences de tous pour « faire autrement ».

L'audace de Réseau ECO HABITAT est d'avoir une ambition pour le plus grand nombre.

L'audace c'est de promouvoir des solutions qui seront déployées par Réseau ECO HABITAT mais aussi par d'autres acteurs publics et privés dans une vision partagée de promotion du bien commun et de l'intérêt général.

L'inventivité, c'est de repérer, chercher et inventer en permanence des solutions à de grands problèmes sociaux et environnementaux, à la précarité dans toutes ses dimensions et en particulier énergétique.

Nos valeurs définissent ce qu'est Réseau ECO HABITAT aujourd'hui et ce qu'aujourd'hui nous voulons qu'il soit demain.



Le parcours du « tiers de confiance »
Réseau Eco Habitat



« Une expérience de vie qui m'a transformé ! »

« Je m'appelle Hubert, j'ai 76 ans et 52 ans de bénévolat, je pensais avoir tout vu. Mais quand on m'a demandé d'accompagner un homme isolé de 50 ans, propriétaire sans ressources vivant reclus dans sa maison insalubre, j'ai découvert quelque chose qui m'a bouleversé. Benoît ne se chauffait plus, ne se lavait plus, il faisait 8°C dans sa maison. Il avait tellement honte, il ne me regardait pas dans les yeux.



L'association 'Réseau Eco Habitat' lui explique alors que des travaux lourds de rénovation seront nécessaires pour rendre la maison vivable (42 000€). Au début, il pense que c'est impossible. Mais les coordinateurs de l'association cherchent et trouvent tous les financements possibles et imaginables. Cela prend beaucoup de temps, alors j'ai dû aider Benoît à patienter. Enfin, les travaux ont enfin commencé... Mais Benoît était tellement angoissé qu'il n'arrivait plus à s'exprimer. Alors, j'allais sur le chantier avec lui, je posais ses questions aux ouvriers, ça le rassurait. Et puis, ... un jour, Benoît n'a plus eu besoin de moi pour leur parler. Il a vu que ce n'était pas si compliqué. C'est une véritable transformation, de la maison bien sûr, mais surtout de la personne elle-même. Et ça, c'est le rôle du « tiers de confiance » de s'occuper de la personne. C'est une histoire d'amitié que j'ai vécue avec Benoît, et cela m'a transformé ».



ÉCOUTER

les familles, leurs histoires de vie, comprendre leurs difficultés, établir la confiance rendant possible le projet



AIDER À CONSTRUIRE

un projet de vie avec la famille à travers le projet de réhabilitation de la maison



ACCOMPAGNER DANS LA DURÉE

Être le fil rouge du début à la fin du projet, rassurant la famille, même après les travaux



Parcours du « tiers de confiance »

Réseau Eco Habitat



1

L'identification d'une famille

L'identification d'une famille, c'est le premier acte du « tiers de confiance ». Souvent, les familles qui ne peuvent plus payer leurs factures d'énergie ne demandent pas d'aide, n'osent pas en parler. C'est parfois en fréquentant certains lieux (comme une épicerie ou boutique solidaires) que le « tiers de confiance » va repérer une famille. Et puis, avec le temps, en discutant, se crée un lien de confiance. Ce n'est que lorsqu'elles se sentent en confiance que les familles osent parler : « *Il faut choisir entre manger et se chauffer* ».

2

Première visite chez la famille

Une fois le lien créé, la famille accepte que le « tiers de confiance » vienne à son domicile. Il faut écouter la famille raconter son histoire, ses soucis, sa maison. Il repère les signes : moisissures, humidité, chauffage vétuste, factures de chauffage très élevées. Quand l'ambiance est propice, le tiers de confiance pose la question des revenus, et du « Revenu Fiscal de Référence » (avis d'imposition). C'est l'information la plus importante à recueillir à ce stade.



3

Entrée en jeu de « Réseau Eco Habitat »

Grâce à cette info, Réseau Eco Habitat confirme s'il peut accompagner la famille. Le tiers de confiance organise ensuite avec Réseau Eco Habitat une visite conjointe chez la famille. Le tiers de confiance joue le rôle important du lien entre la famille et l'association ; le coordinateur social fait le point sur la situation financière, pendant que le coordinateur technique réalise le diagnostic du logement. Le tiers de confiance et le coordinateur technique reviendront avec les artisans, pour faire les devis.



Parcours du « tiers de confiance »

Réseau Eco Habitat

4

Aide au montage administratif des dossiers

Le tiers de confiance fait la liste des dépenses et des recettes de la famille - le budget. Grâce à ça, le coordinateur social pourra construire le plan de financement. Le tiers de confiance accompagne la famille dans toutes ses démarches auprès des administrations (création dossier Anah, déclaration préalable de travaux ...).

5

Concrétisation du projet de vie

A ce stade, le tiers de confiance vérifie avec la famille qu'elle est toujours en phase avec son nouveau projet de vie : plan de financement des travaux, et programme de travaux. Il aide la famille à remplir les documents nécessaires pour le bon déroulement du paiement des chantiers : procuration, reconnaissance de dettes...



6

Réalisation des travaux

Le tiers de confiance et le coordinateur technique organisent une réunion chez la famille avec les artisans pour planifier le futur chantier. Pendant les travaux, le tiers de confiance vient sur le chantier, rassure la famille, fait le lien entre la famille et les artisans. Une réunion de livraison de chantier est organisée par le coordinateur technique, avec le tiers de confiance, les artisans et la famille.



7

Après les travaux

Après les travaux, le tiers de confiance organise un temps pour fêter la fin des travaux. Il s'assure que la famille reverse bien les fonds perçus. Il accompagne la famille dans la prise en main des nouveaux équipements, et sensibilise aux écogestes. Il fait le lien avec d'autres associations pour réaliser les petits travaux de finition.



Le Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ)

La dimension santé dans les dispositifs SLIME : comprendre et agir

40% de risque supplémentaire d'être en mauvaise santé dans un logement trop humide

Source : OFCE

5 à 10% des cancers en France seraient liés à des facteurs environnementaux

Source : CREAQ



1

LE CONTEXTE DE LA SANTÉ DANS LE LOGEMENT

À travers différentes actions de lutte contre la précarité énergétique, le CREAQ a pu constater que le logement pouvait rendre malade et que les ménages les plus modestes étaient les plus impactés. Ils occupent souvent les logements les plus dégradés, n'ont pas toujours conscience du lien entre leur santé et leur habitat, manquent d'information, de moyens, de structures ressources ...

Plusieurs études scientifiques mettent en avant **les liens entre le mal logement et les risques sur la santé**. Ainsi l'OFCE¹, a révélé qu'une personne vivant dans un logement trop humide avait 40 % de risques supplémentaires d'être en mauvaise santé.

« L'habitat indigne est à l'origine de nombreux troubles sur le plan sanitaire », souligne la Fondation Abbé-Pierre dans son rapport « Quand c'est le logement qui rend malade »². Outre les risques d'intoxication (plomb, monoxyde de carbone...), l'insalubrité accroît les pathologies allergiques et respiratoires.

Une étude récente³ de Médecins du monde, menée auprès d'enfants grandissant dans un habitat indigne du Val-de-Marne montre que **48 % d'entre eux se plaignaient de rhinites, maux de gorge et otites, 17 % souffraient d'eczéma et des problèmes d'asthme ou des troubles de sommeil (17 %)**.



Enfin une étude anglo-saxonne⁴ a établi que les occupants des logements les plus énergivores, en particulier les ménages à faible revenu, subissent un risque accru pour leur santé, notamment à cause de températures basses en intérieur (inférieures à 16 et 18 °C selon les études et les effets de santé). Le froid dans les logements est en effet responsable en particulier de maladies cardiovasculaires et respiratoires, conduisant parfois au décès.

Le CREAQ, spécialiste de l'habitat notamment sur le plan de la précarité énergétique, constate depuis plusieurs années l'impact du logement sur la santé.

1. Observatoire français des conjonctures économiques

2. Fondation Abbé Pierre, « Quand c'est le logement qui rend malade », colloque Décembre 2013

3. Observatoire de l'accès aux soins de la Mission France, Médecins du Monde, synthèse 2011

4. Simon Nicol, Mike Roys, Helen Garrett, "The cost of Poor Housing for NHS", Briefing Paper, BRE, 2015

L'impact du logement sur la santé

- L'ozone a provoqué la mort prématurée de 21.000 personnes en France en 2000. Ce chiffre devrait être multiplié par 4 d'ici 2030 selon l'OCDE⁵
- La France est le 3^{ème} pays le plus touché par la pollution atmosphérique liée aux particules en suspension en Europe.
- 5 à 10% des cancers en France seraient liés à des facteurs environnementaux.
- L'air intérieur est 2 à 5 fois plus pollué que l'air extérieur
- 30 % des personnes nées après 1980 dans les pays industrialisés sont cliniquement allergiques.
- On observe un doublement de la prévalence des malades allergiques entre 1980 et 2000.
- 10 à 35 % des cas d'asthme sont attribuables à l'environnement (ANSES)⁶.
- En moyenne, on passe de 22h à 24h en espace clos ou semi-clos (logements, lieux de travail, transports, loisirs, etc.).
- 40 000 décès sont attribuables chaque année à une exposition des personnes âgées de 30 ans et plus aux particules fines (PM 2.5).
- Près de 8 mois d'espérance de vie sont perdus en moyenne pour les personnes âgées de 30 ans et plus exposées aux particules fines (PM 2.5).



2

LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA PROBLÉMATIQUE EN FRANCE

En 2013 une étude a été réalisée par le CREA-ORS Languedoc-Roussillon⁷ et le PACT du Douaisis, initiée par la Fondation Abbé Pierre avec le soutien financier de la fondation MACIF.

Face aux situations qu'ils rencontrent, les travailleurs sociaux et les techniciens du PACT se posent régulièrement la question de l'impact du cadre de vie sur la santé de la population : **comment le fait de vivre dans des logements insuffisamment chauffés impacte la santé de ces habitants, au-delà des effets mieux connus de la précarité sociale ?** L'étude a permis d'apporter de premiers éléments de réponse à ces interrogations.

En 2016, une action conjointe menée par le Pavillon de la Mutualité et le CREAQ dénommée « Quand le logement rend malade » visait à travailler spécifiquement sur le volet Santé de la précarité énergétique. Cette action d'abord expérimentale a été reconduite en 2017 puis en 2018.

Elle visait à construire et proposer à des ménages fragiles, en situation de précarité énergétique, des solutions visant à améliorer leur santé au regard de la qualité du bâti. Ainsi 83 patients ayant fait l'objet d'une alerte auprès du service Conseil Médical en Environnement Intérieur (CMEI) du Pavillon de la mutualité et identifiés comme relevant de la précarité énergétique ont fait l'objet d'un accompagnement global : ils se sont vus proposer une intervention de la CMEI puis une intervention du CREAQ sur les aspects bâti et usages du logement.



© MmeColombel_JeromeSevrette_Andia

5. Organisation de coopération et de développement économiques

6. Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

7. Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et Observatoire Régional de la Santé de Languedoc-Roussillon

Un bilan présente les résultats agrégés sur les 3 ans du dispositif.

Périmètre de l'action

- **Territoire d'intervention** : départements de la Dordogne, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, et du Nord des Landes, en priorisant les territoires ruraux.
- **Durée de l'action** : 36 mois + 12 mois de suivi et évaluation
- **Effets obtenus grâce à l'action** (cf. ci-dessous)

Le dispositif a fait l'objet d'une valorisation aussi bien locale que nationale tout au long de son existence. Il est aujourd'hui reconnu comme étant la première action de terrain qui a travaillé sur cette double entrée « Santé et Précarité énergétique ».

Depuis, la problématique est devenue plus visible et lisible et un grand nombre de professionnels s'intéressent aux actions possibles.

Carte des effets / Périmètre de l'évaluation d'impact

BÉNÉFICIAIRES / PATIENTS	PROPRIÉTAIRES (BAILLEURS SOCIAUX)	PROPRIÉTAIRES (PRIVÉS)
Améliorer la situation de logement	Mieux connaître le bâti	Mieux connaître le bâti
Ralentir la dégradation ou améliorer l'état de santé (selon pathologie)	Avoir une meilleure connaissance des solutions pour remédier à la situation/sensibilisation	Avoir une meilleure connaissance des solutions pour remédier à la situation/sensibilisation
Diminuer la précarité énergétique	Engager des actions de travaux	Engager des actions de travaux
Etre acteur		Pérenniser de l'occupation du logement
Se sentir écouté		Améliorer la valeur du bien
		Améliorer les relations avec le voisinage

Les professionnels de la santé dans le logement

Pour poursuivre ses actions « Précarité énergétique et Santé », le CREAQ a décidé d'internaliser la compétence santé en formant une CMEI en 2019 puis par la suite une CHS⁸ en 2022.

Les conseillers « santé et logement » sont formés à l'université de Strasbourg (Diplôme Inter-Universitaire de santé respiratoire et habitat) ou à l'Université de Marseille (Diplôme universitaire de « Conseil habitat-santé »).



Contenu des diplômes universitaires :

- ✓ Effectuer une étude fine de l'environnement domestique et proposer des mesures correctives.
- ✓ Rechercher d'autres risques de l'habitat.
- ✓ Connaître les institutions et organismes pouvant intervenir pour améliorer les conditions de logement du patient.
- ✓ Acquérir des connaissances approfondies sur la qualité de l'air intérieur et son impact sur la santé.

Les formations se déroulent sur 4 semaines d'apport théorique et des temps de travaux pratiques et des visites à domicile chez des patients.

8. Conseillère Habitat et Santé



3

LES VISITES SANTÉ DANS LE CADRE "SLIME DÉPARTEMENTAL"

L'intégration du volet Santé dans le Slime

Les ménages rencontrés dans le cadre du SLIME33 semblent faire état d'une santé plus précaire que le reste de la population. Pour agir sur cet impact, le groupement d'opérateurs a proposé dès 2021 au Département de la Gironde portant le SLIME33 la réalisation de visites « Santé » chez les ménages accompagnés.

L'objectif des visites Santé



© Le CREAQ

Les visites Santé permettent de repérer et d'accompagner les personnes précaires souffrant de pathologies respiratoires ou chroniques potentiellement liées à leur logement. Ces visites santé mettent en évidence un grand nombre de polluants et allergènes qui peuvent avoir un impact négatif sur la santé des personnes. Le but est d'induire dans un premier temps des changements de comportement grâce à des conseils personnalisés et de permettre au ménage une reprise en mains de son logement et de sa santé. Les visites permettent ainsi d'améliorer leurs conditions de vie des patients et de repérer les patients éloignés des parcours de soin adaptés.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre :

- **du repérage de patients non-suivis médicalement et non-recourants aux soins**, afin de les orienter vers la réintégration d'un parcours de soins adapté.
- **de la promotion de la santé** afin de créer, grâce à un effort de sensibilisation, les conditions favorables indispensables à l'épanouissement de la santé.
- **de l'action préventive** telle que définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à savoir « l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ».

L'orientation des ménages

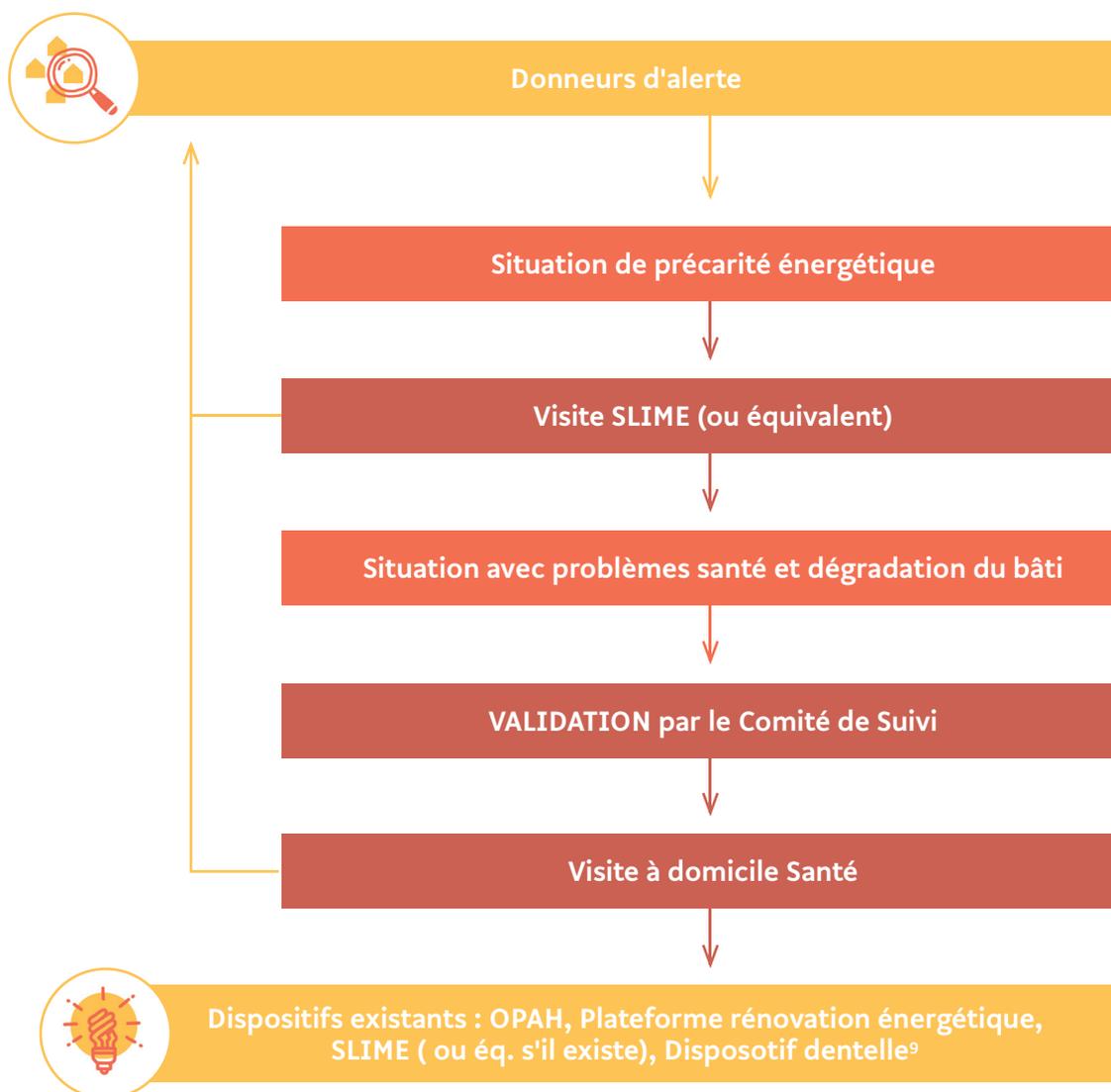
Pour l'orientation des situations, le CREAQ utilise une fiche de signalement qui permet au chargé de visite de juger du bien-fondé de la demande santé faite par le donneur d'alerte.

Elle comprend une série de 4 questions et un scoring. Selon le résultat obtenu, cela permet de déclencher la visite CMEI. La fiche est adressée par le technicien de visite à l'adresse mail de la conseillère « habitat et santé » du CREAQ.

Cf. Annexe – Fiche d'orientation



La procédure Visite SANTE ET SLIME



9. Dispositif accompagnement des propriétaires occupants en situation de précarité énergétique dans leur démarche de travaux de rénovation énergétique

Le déroulé de la visite

Une visite dure entre 1 heure et demi à 2 heures, elle porte sur les éléments suivants :

- ✓ Questionner le patient sur sa santé et ses pathologies,
- ✓ Recueillir des données sur ses habitudes de vie et de consommation, établir celles qui peuvent influencer sur son état de santé (tabagisme, type de produits ménagers, présence d'animaux ou de nuisibles...),
- ✓ Réaliser un état des lieux technique du logement (chauffage et chauffage d'appoint, présence d'un système de ventilation, type de literie et revêtements sols),
- ✓ Prodiguer des conseils et informer sur les bons gestes pour une meilleure qualité de l'air intérieur,
- ✓ Mettre en place avec les occupants des pratiques personnalisées pour améliorer leur état de santé.

Lors de ces visites, le CREAQ réalise systématiquement les mesures suivantes, qui vont nous permettre d'apprécier la qualité de l'air du logement et ainsi d'affiner l'analyse des problématiques rencontrées :

Recommandations



Type de mesure	Objectifs	Résultats moyens mesurés	Seuil recommandé par l'OMS
Température ambiante	Permet de s'assurer que le logement ne soit pas trop ou pas assez chauffé, pouvant ainsi entraîner des dysfonctionnements.	20,4°C	19°C
Taux d'humidité ambiant	Permet de s'assurer que l'hygrométrie du logement ne soit pas trop élevée ou pas assez importante pouvant ainsi entraîner des dysfonctionnements.	62 %	50 %
Taux de CO ₂	Mesure le taux de confinement de l'air pour mettre en avant la nécessité de ventiler régulièrement le logement même en présence d'un système de renouvellement d'air permanent.	1253 ppm	800 ppm
Composés organiques volatils	Mesure l'exposition des occupants aux COV classés pouvant être irritants voire cancérogènes pour certains.	1040 ug/m ³	<1000 g/m ³



Zoom sur les moisissures



© Le CREAQ

En complément, des prélèvements de moisissures peuvent être effectués au regard de la gravité de la contamination (surfaces touchées) et de la pathologie des occupants (cancers, allergies avérées aux moisissures, maladies respiratoires type BPCO, mucoviscidose...).

Ces prélèvements sont réalisés avec la technique du Scotch-test, de l'écouvillon ou du biocollecteur d'air et envoyés au laboratoire Département de Gironde pour analyse et identification. **Ils permettent de démontrer la présence de souches de moisissures pouvant être dangereuses voire toxiques pour la santé des occupants.**

Le CREAQ a analysé la contamination fongique présente dans 78% des cas, sur 200 logements visités entre 2020 et 2022. Les analyses ont montré la présence de souches de moisissures pouvant être impactantes voire toxiques pour la santé des occupants dans la quasi-totalité des prélèvements effectués.

SOUCHES DE MOISSURES	DESCRIPTIONS IMPACTS SUR LA SANTÉ DES SOUCHES IDENTIFIÉES	NB DE SOUCHES IDENTIFIÉES
Cladosporium	Ce champignon est reconnu comme un inducteur courant de la rhinite allergique et de l'asthme chez l'homme.	92
Stachybotrys	Il peut produire des mycotoxines qui se trouvent dans les spores de la moisissure, ainsi que dans les petits fragments mycéliens. Ces mycotoxines peuvent entraîner des complications respiratoires graves	16
Aspergillus	Il peut être associé à différents types de problèmes de santé : irritation et inflammation, allergie, asthme, pneumonie.	61
Penicillium	Exceptionnellement responsables de mycoses et allergies possibles	78
Fusarium	C'est une moisissure sécrétant des toxines pouvant provoquer dans certains cas une alectie	14
Acremonium	Aucun symptôme spécifique d'irritation ou d'inflammation attribué.	31
Chaetomium	Il peut être responsable des réactions allergiques, telle la rhinite, l'asthme et la sinusite allergique.	20

Après chaque visite, **un compte-rendu écrit** est envoyé au ménage avec une copie au chargé de visite et au donneur d'alerte. Le compte-rendu reprend **les préconisations personnalisées** et intègre les éventuels **résultats d'analyses**.

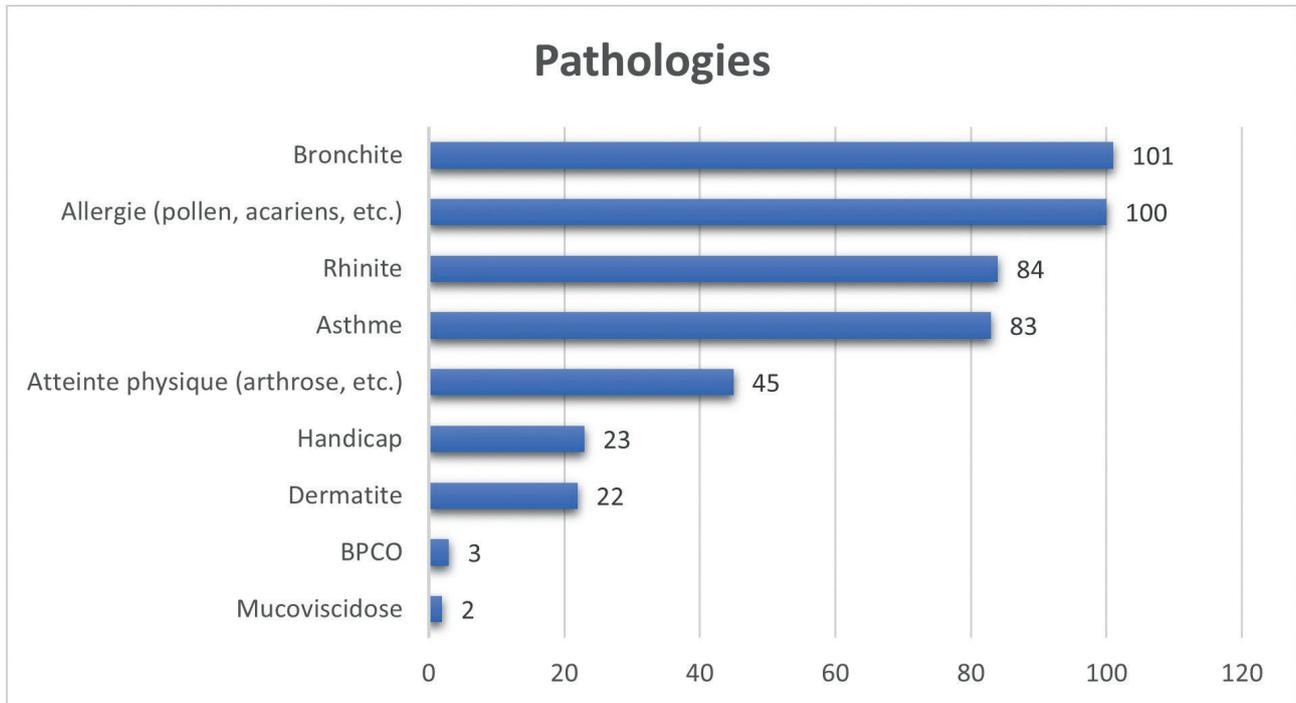
Au regard de la situation la CMEI et/ou CHS peut alerter les assistantes sociales sur l'absence de prise en charge médicale pour lui permettre de d'organiser une aide au déplacement et la prise de rendez-vous pour le ménage. Des orientations pourront être faites aux patients vers les centres d'examen de santé (CES) de la CPAM du territoire pour bénéficier de l'examen de prévention en santé (EPS). Enfin selon la situation, le rapport pourra être déposé sur la plateforme HISTOLOGE, pour compléter et suivre les signalements.

Un suivi dans le temps des situations, est réalisé auprès des ménages environ 6 à 12 mois après la visite, afin d'apprécier la compliance aux mesures d'éviction, la satisfaction du ménage et l'évolution de la situation.



Zoom sur les pathologies rencontrées

Asthme, bronchite, rhinite et allergies constituent les principales pathologies des patients visités lors de nos 200 visites faites entre 2020 et 2022. Les patients présentent souvent plusieurs signes cliniques.



BPCO : La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est une maladie pulmonaire courante qui réduit le flux d'air et cause des problèmes respiratoires.

Allergies aux acariens, moisissures, pollens et animaux.

Handicap : limitation ou restriction d'activité, altérations motrices, cognitives ou psychiques.

Rappelons que certains ménages sont peu voire non suivis sur le plan médical, particulièrement par des spécialistes, pour différentes raisons, notamment en lien avec leur situation précaire.

Au regard de ce constat, **la Conseillère habitat santé peut faire un retour l'assistante sociale pour que cette dernière organise une aide au déplacement et la prise de rendez-vous t avec un des centres d'exams de santé (CES)** de la CPAM du territoire pour bénéficier de l'examen de prévention en santé (EPS). Cet examen est adapté à l'âge, au sexe, aux risques ainsi qu'au suivi médical habituel des assurés. Il prend en compte les difficultés d'accès aux soins et à la prévention.



4

MOBILISATION DES PARTENAIRES



© Pexels

Le CREAQ a entrepris de mobiliser un certain nombre de partenaires autour de l'action dans une démarche de « Mise en Réseau ». Des temps de formations spécifiques à la thématique Santé et environnement et à la Santé dans l'habitat ont été organisés.

Les profils des partenaires :

- **Travailleurs sociaux** (MDS, CCAS, Associations caritatives) travaillant avec le SLIME,
- **Chargés de visites socio-techniques** du SLIME,
- **Agents territoriaux** (département, communauté de communes et région).

Le contenu de la présentation :

- ✓ **La connaissance** sur la qualité de l'air, les polluants et les gestes du quotidien,
- ✓ **L'adaptation des pratiques** pour améliorer la qualité de l'air des logements,
- ✓ **Le repérage et l'orientation** des personnes en situation de précarité énergétique et présentant un problème respiratoire à l'aide d'un questionnaire santé du CREAQ.

Les partenaires de la santé à mobiliser prioritairement :

- **L'ARS** : réseaux et dispositifs régionaux
- **Région** : Plan National de Santé Environnementale
- **Département** : Service santé/Habitat/Développement durable, Maison du Département de la Promotion de la Santé ou Centre PMI
- **Communes et agglomérations**



5

BILAN DU DISPOSITIF

Le suivi réalisé auprès de l'ensemble des ménages confirme que l'action a un impact réel positif sur le quotidien des personnes.

L'intervention de la conseillère « habitat santé » permet un réel changement de pratiques à l'échelle du ménage (essentiellement sur la réduction de l'usage des produits chimiques, simple à mettre en place) et participe à une amélioration de l'état de santé respiratoire des personnes (à la suite de l'application des conseils, à d'éventuels travaux visant à retirer les moisissures...). On constate que les patients deviennent acteurs de leur santé et de leur logement.

La question du suivi reste prépondérante.

Il est tout aussi important de savoir ce qui a été mis en place depuis la visite santé que de comprendre pourquoi certaines préconisations n'ont pas été réalisées.

Dans la plupart des cas, il s'agit de situations complexes et souvent de grande précarité qui nécessiteraient un suivi régulier et l'intervention de nouveaux acteurs (en matière d'hygiène et sécurité, bâti, santé, social etc., cf. Les partenaires à mobiliser prioritairement, infra). L'amélioration de la santé passe aussi par la sortie de précarité, l'amélioration globale du logement ou le relogement des patients.

Du côté des partenaires sociaux la démarche est appréciée. Les échanges entre pairs dans ce cadre jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de l'accompagnement des ménages. Les acteurs s'appuient sur les conclusions pour des actions de suivi des familles, la mise en place d'accompagnement sur le volet sanitaire et dans les dossiers de relogement.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre :

- **Du repérage de ménages non suivis médicalement et non-recourants aux soins afin de les orienter vers la réintégration d'un parcours de soins adapté.**
- **De la promotion de la santé qui a pour but de créer, grâce à un effort de sensibilisation, les conditions favorables indispensables à l'épanouissement de la santé.**
- **Dans l'action préventive telle que définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à savoir « l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ».**



—
Question à Nathalie Duviella,
Directrice du CREAQ :

« Comment la démarche
« Lutte contre la précarité
et santé dans l'habitat »
peut-elle être intégrée
à d'autres dispositifs
Slime ? »

Depuis plusieurs années, nous savons que le logement rend malade et que c'est encore plus vrai pour les personnes habitant dans des logements de mauvaise qualité. Avec le SLIME, les ménages nous ouvrent leur porte et nous font entrer dans leur lieu de vie quotidien. Intégrer un regard sur l'impact sanitaire du logement nous a semblé logique et très pertinent aux regards des enjeux, et c'est pour cela que nous en avons fait la proposition au Département de la Gironde. L'expérimentation a montré tous les bienfaits que cela a apporté aux occupants.

Lier la Santé à un SLIME permet d'aller plus dans les conseils apportés aux occupants et de bien les remettre au centre de la démarche. Certes nous leur apportons des conseils pour mieux gérer leur habitat mais aussi pour prendre soin d'eux dans ce logement. Avec la période du COVID, et aujourd'hui encore, nous avons pu constater que c'était une vraie attente.

Comment s'y prendre ? Cela passe par trois étapes indispensables, à mon avis :

- **Sensibiliser les partenaires** « classiques ou historiques » du SLIME, aux enjeux de l'impact sanitaire des logements pour une prise de conscience des enjeux
- **Intégrer au sein de l'équipe de la compétence Santé**, par le biais d'une personne formée à l'un des 2 diplômes reconnus. Nous réfléchissons toutefois à ce que pourrait être une formation dédiée aux chargés de visites SLIME
- **Construire un réseau de nouveaux partenaires issus du secteur sanitaire** pour construire la meilleure articulation possible au sein de ce réseau élargi

C'est un travail à part entière mais c'est un vrai plus pour les ménages !



CREAQ
213 Cours Victor Hugo
33130 Bègles

Tél. 05 57 95 97 04
@ sur <https://www.creaq.org/contact/>

ANNEXE

Fiche d'orientation
pour visite habitat santé

RESSOURCES

- Site du CREAQ : www.creaq.org
- Webinaire « Précarité énergétique et santé dans le logement » CREAQ, CLER, juillet 2023
- Webinaire « Présentation du Fonds Dentelle », CREAQ, novembre 2021
- Webinaire « Quand le logement rend malade », CREAQ, RAPPEL, mai 2017

Annexe

Fiche d'orientation pour visite habitat santé





QUESTIONNAIRE POUR VISITE SANTE-HABITAT

Date : Commune PTS :

Technicien VAD : Structure :

Nom du ménage Tel :

A - Lien logement Pathologie

- 1) Une ou plusieurs personnes dans le logement présentent des problèmes de santé comme l'asthme, l'allergie, rhinite, conjonctivite, signes respiratoires ou infections respiratoires, otites, céphalées (maux de tête), nausées ?

Oui

Non

- 2) Ces problèmes de santé sont-ils apparus ou ont-ils évolués depuis votre arrivée dans votre logement ?

Oui

Non

- 3) Ces problèmes de santé disparaissent ou s'atténuent-ils lorsque vous quittez votre logement ?

Oui

Non

- 4) Un bilan Allergologique ou médical a-t-il été effectué ?

Oui

Non

Selon le logigramme :

- Une réponse oui aux questions 1 et 2 ou 1 et 3 déclenche la visite santé.
- Une réponse oui à la question 1 et non aux questions 2 et 3 renvoi à compléter la grille ci-dessous.
- Si réponse non à la question 1 pas de visite santé ni de grille à compléter, vérifier si présence éventuelle de moisissures ou dégâts des eaux ou problème d'habitat indécemment.
- Question 4 a une valeur informative pour orienter d'éventuelles recherches lors des visites.



B - Grille de score

Occurrence	nulle		Faible		forte	
	Non	0				
Présence visible de Moisissures	Non	0	Oui mais < 1m ²	10	Oui et > 1m ² formant un tapis	20
Dégâts des eaux, infiltration, remontées capillaires	Non	0	Oui mais sans conséquence importante pour le logement	5	Oui avec des conséquences importantes pour le logement	10
Usage des produits ménagers et désodorisants	Non	0	Usage limité < 1 fois par semaine	2,5	Usage important plusieurs fois par semaine	5
Travaux d'isolation, application de peintures, démolition	Non	0	Oui mais > à 1 an	2,5	Oui et < à 1 an	5
Mobilier neuf	Non	0	Oui mais > à 1 an	2,5	Oui et < à 1 an	5
Présence d'animaux dans le logement	Non	0	Oui mais < 2	2,5	Oui et > à 2	5
SCORE TOTAL						

REMARQUES ET PRECAUTIONS

- La présence de moisissures (ex sur les joints de salle de bain ou de cuisine) est considérée comme une **occurrence nulle**
- Une légère fuite maîtrisée, comme une fuite de robinet ou ballon est considérée comme une **occurrence faible**
- Un dégât des eaux avec une imprégnation des murs, du plafond ou du plancher est considéré comme une **occurrence forte**
- Les produits ménagers ou désodorisants contenant **des produits chimiques** sont à prendre en considération
- Une situation avec 2 animaux vivant dans le logement et fréquentant les différentes pièces de vie du logement **dont les chambres** est considérée comme une **occurrence forte**

Visite santé-Habitat pour un score > ou égal à 20

Oui

Non

Demande transmise à

J'autorise le CREAQ à conserver les informations récoltées lors de la visite à domicile et les transmettre au Conseil Départemental de Gironde & partenaires (FSL, CAF, Fondation Abbé Pierre, Compagnons Bâtisseurs, et tout autre partenaire nécessaire pouvant intervenir) –

SIGNATURE

¹ Conformément au **Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE**, vous **bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent** que vous pouvez exercer en vous adressant au CREAQ 33 – 35 rue des mûriers 33130 Bègles. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. **La mission du CREAQ est d'aider le public à maîtriser ses consommations d'énergie et d'eau. Les informations et/ou conseils présentés dans ce rapport sont à titre indicatifs, gratuits et à partir des seuls éléments recueillis lors de la visite**

² pendant une durée maximale de 5 ans après signature du présent document